

Journal
hebdomadaire
paraissant
le vendredi

La Gazette du Nord

Autorisé comme envoi
postal de la deuxième
classe, ministère des
Postes, Ottawa.

Le seul journal français publié et imprimé dans l'Abitibi

VOL 28 — No. 34

VAL D'OR, QUEBEC, VENDREDI LE 18 JUILLET 1947

— Cinq sous le numéro

ENQUETE SUR UNE TRAGEDIE

PREMIERE MESSE SOLENNELLE



Photographies prises pendant la première messe du R. P. Lionel Grondin. La photo du bas montre les dignitaires ecclésiastiques et les paroissiens de Landrienne au moment de la présentation des vœux.

ON ETABLIT LA CAUSE DE LA MORT

(par ALBERT GERVAIS, notre envoyé spécial)

L'enquête du coroner sur la tragédie qui endeuille la ville minière de Malartic depuis le 24 avril dernier s'est réouverte lundi matin, le 14 juillet, à la salle de récréation de la Canadian Malartic Mine, à 10 heures, sous la présidence du coroner du district, le docteur L. P. Bélanger de Malartic.

Dans une atmosphère déjà alourdie par la gravité du sujet à l'étude, l'enquête a débuté devant une assistance de plus de cent personnes parmi lesquelles les sombres costumes des veuves et des mères pleurant les douze victimes maintenant inhumées jetaient une note de tristesse plus prolongée.

Me Fernand Côté, de Malartic, représentait les familles éprouvées; Me Mark Drouin, de la firme légale Ross & Mark Drouin, de Québec, défendait la cause de la East Malartic Mine, cependant que M. Paul Néron, secrétaire-archiviste, de l'Union des Mineurs de Malartic, (C.I.O.) local 696, agissait comme représentant des

membres de cette union. Me Jacques Miquelon, également de Malartic, représentait le Procureur général de la Province, et se faisait en même temps aviseur légal du coroner, alors que le Département provincial des Mines avait délégué sur place MM. Roger Taschereau, Inspecteur en Chef des mines, Maurice Lafontaine, Inspecteur pour ce district minier, et son assistant, Marcel Papineau.

Les fauteuils du jury étaient tenus par MM. Oscar Courtemanche, marchand en ferronnerie; H. B. Bélanger, épicière; Laurent Thauvette, gérant de la ville; Ben Cleman, marchand; Arthur de Robillard, chef du service d'incendie et Edgar Jolicoeur, entrepreneur.

Au tout début, précédant l'audition des témoins, le coroner fit

(Suite à la page 7)

Les méfaits d'un coup de foudre

Tous nous fumes témoins, mardi midi, de l'orage électrique qui s'est abattu sur la région. Tous nous espérions que ce sillonement nous apporterait de la fraîche, et tous nous fumes désappointés.

Un coup de foudre plus vindicatif que les autres frappa sur la centrale électrique au lac Blouin, mais comme ce poste est immunisé la foudre continua sa route sur les fils pour s'abattre finalement sur un poste plus vulnérable, la sous-station située au coin de la 4^{ème} avenue.

M. J. Lalonde, linotypiste à la Gazette du Nord, fut un des premiers rendu sur les lieux et de

(suite à la page 18)

Jubilés d'argent de St-Marc et de M. le curé J. Michaud

Les 100 maisons

Encore les cent maisons. Cette fois, il s'agit de l'objection à ce projet de la part de la Northern Townsite, vu que le projet suppose une commutation de taxes et des dépenses capitales pour lafection d'aqueducs et d'égoûts.

La Ville a reçu de la correspondance de Québec à ce sujet et le Conseil doit étudier sous peu le problème avec les Chambre de Commerce à la lueur des éclaircissements apportés dans le mémoire préparé par le gérant de la ville, M. L.-P. Cousineau, concernant les avantages d'après l'opinion publique.

* * *

Les fêtes de Val d'Or

L'organisation des fêtes va bon train. On demande à tous leur pleine et entière collaboration, afin de faire de nos fêtes du 10^{ème}

(Suite à la page 7)

St-MARC, 13 (D.N.C.) Les douze et treize juillet dernier etu lieu St-Marc une manifestation d'esprit paroissial peu ordinaire. Le samedi marquait le vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce de Monsieur le Curé Michaud. Le vénéré Jubilaire chanta une messe d'Action de Grâce à neuf heures. Il était assisté de M. l'abbé Odilon Boutin et de Monsieur l'abbé André Asselin, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Révérend Père Georges Goyette des Oblats de Marie-Immaculée. Le prédicateur établit un parallèle entre la Sainte Vierge et le Sacerdoce, puis, donna une intéressante biographie de Monsieur le Curé, en faisant ressortir les hauts faits qu'il a opérés depuis les vingt et un ans qu'il se trouvait à St-Marc.

A midi: grand banquet au cours duquel, M. l'abbé Boutin, au nom de toute la paroisse, remercia M. le Curé pour tout son dévouement tant au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel. L'après-midi s'employa à différents jeux. Le souper fut servi à six heures, et le soir, il y eut séance organisée par les Religieuses, dont voici le programme:

1. Chant de Fête: Depuis "25" ans.
2. Céleste Message (adresse au jubilaire)
3. MA LIBERTE Acte 1er.
4. Récitation: Je suis né un dimanche Jean-Noël Beauchemin.

(suite à la page 18)

AU CONGRES DES CHEFS DE POLICE

Le chef de police Gustave Girouard, de Val d'Or assiste présentement au congrès des chefs de police qui se tient à Joliette. Il est accompagné du chef de police Emile Dusault, de Rouyn. En son absence, il est remplacé par le sergent Larivière.

NOCES D'OR DE M. ET MADAME NAPOLEON VEILLETTE

De magnifiques célébrations religieuses et familiales ont marqué le cinquantième anniversaire du mariage de M. et Mme Napoléon Veillette, de Val d'Or, les 15 et 16 juillet.

La journée des fêtes débuta par

(suite à la page 18)

"LOUVICOURT TOWNSITE" UNE REALISATION PROCHAINE

Vues animées pour les enfants

Les enfants ont assisté avec beaucoup de plaisir, au début de la semaine, à un programme de vues animées et sonores. Cinq "cartoons" de 400 leur furent présentés.

L'Oeuvre Municipale des Terrains de Jeux a certainement pris là une heureuse manière d'amuser nos enfants.

M. le Curé G. Forest a prêté de bon coeur son projecteur de films et M. l'abbé Desroches agit, salt comme opérateur du projecteur. La grande salle du 2^{ème} étage des Chevaliers fut gracieusement mise à la disposition de M. R. Cotnoir, Moniteur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, par l'a-

(suite à la page 18)

(par Georges Galipeau)

Le projet de la Louvicourt Townsite, projet en gestation depuis plusieurs années en est rendu au point de maturité. Sauf pour quelques formalités indispensables, les travaux préliminaires à l'érection de cette petite ville devraient commencer incessamment. Quand on dit travaux préliminaires, on entend le tracé des rues, ruelles, des lots et autres travaux d'arpentage.

Il faut se rendre compte de la confiance que nourrissent les propriétaires des différentes mines intéressées sur leurs propriétés respectives pour lancer un projet d'une telle envergure qui demandera l'investissement de quelque \$300,000 de capitaux. Il ne faut pas oublier non plus l'esprit de vision du gouvernement actuel et son apport au bien-être des travailleurs qui n'auront plus à parcourir des milles en autobus pour rejoindre leur travail ou en revenir, et en dernier lieu l'importance que prendra Val d'Or, comme le centre naturel de ces villages miniers situés à ses portes.

(Suite à la page 7)

Annonces classées

A LOUER

Entrepôt et cave à louer, sur la 31ème avenue en blais avec le bureau de poste. S'adresser à la Papeterie Val d'Or Qué. Tel. 570 J.N.O.

Sous-Basement à louer 30 x 30 sur la 31ème Avenue peut-être employé pour entrepôt ou commerce de plomberie ou d'électricien. S'adresser Tel. 676. 34-35-36-3FC

CHAMBRES A LOUER

Chambres à louer meublées, eau chaude et froide. S'adresser à M. Léonard Chabot, 1020-1032 41ème Avenue, Val d'Or. Tél. 244 ou 321. J.N.O.

A VENDRE

Terrain à vendre 50 x 140, situé à Senneterre. Centre d'affaires. S'adresser à Roland St-Pierre ou à Léonard Trempe, Senneterre, P.Q. 8FP

A VENDRE

A VENDRE très beau chalet Lac Malartic, cinq pièces verandah avec moustiquaire belle plage. S'adresser : C. P. 252 Malartic.

Poney à vendre. S'adresser au MAGASIN OMER GOUBOUT, Dubulsson, P. Q. 34-1FC

Char à vendre marque Monarch 1946 S'adresser, Tel. 332 34-35-2FP

Poêle-Glaçière-Set de cuisine-Prélarts et autres objets. S'adresser à Alcide Bolduc, 50 rue La Salle, Bourlamaque. Tel. 242 34-1FC

Balance de magasin Tolédo, moderne peut servir à l'électricité, six mois d'usage, cause de vente abandon des affaires. S'adresser: Octave Albert, Rivière Heva, Qué. 34-35-2FP

Terre à vendre avec roulant. Semeuse, aracheuse à Patates. Grange-étable en ciment. Située dans le village en face de l'école. Aussi échangerait pour propriété en ville. S'adresser: Octave Albert, Rivière Heva, Qué. 34-35-2FP

1 Bassinette d'enfant 36 x 18 pces avec sommier et matelas de 4 pces d'épaisseur; autre matelas 36 x 18 pces de 4 pces d'épaisseur. 32-33-34-35-4 FC

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ABITIBI
COUR SUPERIEURE
No. 7411

Partie demanderesse:
DAME LUCINDA VANDAL, de
La Sarre,

-VS-

Partie défenderesse:
JEAN CHARRON, de lieux in-
connus.

ORDONNANCE

Le 4 juillet 1947,

LA COUR, par le soussigné:

VU la motion de la partie deman-
deresse;

VU le procès-verbal d'huissier ac-
compagnant ladite motion, lequel
atteste que la partie défenderesse
n'a ni domicile, ni lieu de résiden-
ce ordinaire, ni place d'affaires
dans la province;

ORDONNE à la partie défenderesse
de comparaître dans le mois
qui suivra la seconde insertion
d'un résumé de la présente or-
donnance dans La Gazette du
Nord publié à Val d'Or et dans
The Star publié à Val d'Or en
français et en anglais respective-
ment.

Frais à suivre.

Le député-protonotaire,
(signé) M. Tessier.

1 poêle à Naphta émaillé vert en bon
ordre.

1 prélat Congolém blanc avec bor-
dure noire 7 1/2 x 9 pi. comme neuf.
1 chaise haute pour enfant.
Prélat de cuisine fond crème, 10 ver-
ges.

1 carosse rouge vin.

1 table vernis pouvant servir pour
personne en chambre.
1 chaise bergante.

S'adresser: Mme Edgar Yargeau,
874, 41ème Avenue, Val d'Or

HOMMES DEMANDES

"BON VENDEUR demandé pour
ville d'Amos. Vous pouvez faire beau-
coup d'argent en détaillant à domicile
plus de 200 Produits Jito. Leur qua-
lité vous assure des commandes ré-
pétées. 1 mois d'essai SANS RISQUES.
Pour catalogue, renseignements, écri-
vez à : Cie Jito, B. P. 10, Station T.
Montréal P. Q.

32-33-34-35-4 FC

Avis légal

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les TERRES et HERI-
TAGES sous-mentionnés ont été
saisis et seront vendus aux temps
et lieux respectifs, tels que men-
tionnés plus bas.

ABITIBI

Province de Québec — District de
l'Abitibi — Cour Supérieure
No. 7381

LUCIEN ALFRED LADOUCEUR,
avocat, résident, à Amos Abitibi
vs LOUIS THIBOUTOT, de Royal
Roussillon et Poularies ou de Ste-
Rose de Poularies, district d'A-
bitibi à savoir.

Le lot trente trois (33) du rang
dix (10) du cadastre officiel pour
le canton Poularies avec Bâtisses
dessus construites, circonstances
et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'é-
glise paroissiale de Macamic dis-
trict d'Abitibi, le SAMEDI 9 août
prochain à TROIS heures après-
midi heure solaire.

Ferdinand Gervais.

Le Shérif,

Bureau du Shérif,
Amos 26 juin 1947.

AVIS

Dans l'affaire de l'actif de:
Fernand C. de la Chevrotière,
Horloger-Bijoutier,
Bourlamaque, Qué.

Le soussigné a présentement en
mains pour liquidation, des arci-
cles de bijouterie, comprenant
jones, bagues, bracelets, colliers,
plateaux divers, statuettes, urnes

PRENEZ un PEPSI



Pepsi-Cola va droit au but en tout temps! Il y en a
deux fois plus dans la grosse bouteille de 12 onces!

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

BAPTEMES VAL D'OR

CAREY — Née le 9, Paulette-
Emancia-Lina, fille de M. et

et autres bibelots du même genre.
Prière de s'adresser à:
J. Luc Racicot,
Syndic

Adresse:
Edifice A. A. Drouin Inc.,
Casier Postal 515,
Amos, Que.

Mme Paul Carey (Georgette
Vasiloff). Parrain et marrai-
ne: M. et Mme Johny Paquin.

MALARTIC

REMILLARD — Lundi le 7 juil-
let fut baptisé J.-Patrick-Rosal-
re, né le 6, fils de M. et Mme
Eddie Remillard (Thérèse La-
pierre). Parrain et marraine
Rosaire Lapointe.

EMPRUNTEZ SAGEMENT

LORSQUE
VOUS AVEZ
BESOIN
D'ARGENT



Voyez HOUSEHOLD FINANCE

Empruntez de \$20 à \$1000 pour presque
toute fin utile sans endosseurs ou garantie bancaire. Et
prenez 12 ou 15 mois pour rembourser. Ou même 20 ou
24 mois pour les emprunts plus importants.

Voici ce qu'il y a à faire pour emprunter.
Téléphonez-nous ou visitez la succursale Household
Finance de votre localité. Dites-nous le montant dont
vous avez besoin et en combien de mensualités vous
désirez rembourser. Vous pourrez toucher l'argent—habi-
tuellement la journée même de votre demande.

Profitez du service de prêts, rapide et
courtois de Household Finance CHAQUE FOIS que vous
aurez besoin d'argent. Nulle autre compagnie de votre
localité offre des taux inférieurs pour ce genre de service.

Marcel Blain, gérant

768, Troisième Avenue, 2e étage

VAL D'OR, P.Q.

Téléphone 497

APPUYÉ SUR 69 ANNÉES D'EXPÉRIENCE



HOUSEHOLD FINANCE
of Canada

Plusieurs Participants...



Les parieurs savent tous, qu'avant la course, le che-
val gagnant est difficile à sélectionner.

Mais pour les peintres et les gens avertis, il est
très facile, même avant que le peinturage soit
commencé, d'identifier "S I C O" comme le
meilleur produit.

De fait "S I C O" est un favori invincible depuis
plus de 10 ans.

Soyez certains de votre coup, la prochaine fois
choisissez les peintures, émaux et vernis "S I C O".

PEINTURE
S I C O

120, Blvd d'Orléans

LTÉE

Québec, P. Qué.

LES PIONNIERS DE L'INDUSTRIE DE LA PEINTURE A QUÉBEC

AMOS :
AGENCES REGIONALES

BARRAUTE :
Y. GOULET

LA MOTTE :
GERARD GIASSON

Distributeurs
autorisés :

MALARTIC :
LANDRY & FILS

ROCHEBEAUCOURT :
FERNAND TRUDEL

Ste-Claire de Colombourg
JOS. AUBE

VAL D'OR :
LA VALDORIEENNE

La Vie Sociale

RECEPTIONS

Lundi dernier, Mme André Gourd, de Val d'Or, recevait à un bridge à l'occasion de la visite de Mme R. Audet, garde-malade, de Québec, de passage en Abitibi. Étaient présentes: Mmes L. Bourgeois, R. Gagnon, Jos. Germain, J. V. D. Lafrance, David St-Onge et T.-A. Lalonde.

Le premier prix fut gagné par Mme Larry Bourgeois et le deuxième par Mme David St-Onge. Un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse.

Mardi soir dernier, Mme Rosaire Gagnon recevait en l'honneur de Mme R. Audet, de Québec. Étaient présents: M. et Mme Wilfrid Dumont, M. et Mme Jos. Dufresne, M. et Mme David St-Onge, M. et Mme Georges Dumont et M. et Mme Rolland Audet.

Tous passèrent une agréable soirée qui se termina par un délicieux goûter servi par l'hôtesse.

Dimanche dernier, Mlle Colette Gagnon, de la Mine-Ecole, recevait un groupe d'amis intimes à une soirée musicale qui se termina par un délicieux goûter servi par Mme Rosaire Gagnon.

MARIAGE

JOYAL — ST-JACQUES

En l'Eglise St-Sauveur les Mmes de Val d'Or avait lieu le 7 juillet à 9 heures, le mariage de Mlle Jacqueline St-Jacques à M. Bernard Joyal, fils de M. et Mme L. Joyal, N. P., de St-Cyrille de Wendover.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L. Blais et pendant la messe un programme de chant de choix fut exécuté par Mlle Yolande Gagnon et M. Ph. Lavergne.

La mariée accompagnée de son père portait une robe de satin broché bleu ciel style "Empire", un voile illusion retenu sous un diadème de même tissu que la robe et un bouquet colonial composé de roses et de muguet.

M. Joyal servait de témoin à son fils. MM. Rodrigue Gosselin

et R. St-Jacques plaçaient les invités.

La réception eut lieu au Community Hall de Bourlamaque et les tables étaient décorées de pivoines et de roses.

M. et Mme Joyal partirent pour un voyage aux Chutes Niagara et aux Montagnes Blanches.

Pour voyager, la mariée portait un costume de gabardine brun et les accessoires blanc et brun.

Parmi les invités, venus de l'extérieur on remarquait la famille de M. Joyal, de St-Cyrille de Wendover, M. et Mme Adélard Sauvé et leurs deux jeunes filles de Sudbury, Mme Léo Gratton, de Timmins et Mme R. Bisson et sa famille de Buckingham.

A l'heureux couple, nous souhaitons nos meilleurs vœux.

DEPLACEMENTS

M. et Mme Roland Beaupré, de Rouyn, étaient de passage chez M. et Mme Jacques Girardeau, de Val d'Or.

M. et Mme Salin Thibault, de Rouyn, étaient de passage chez M. Salus Bélanger, en route pour le Congrès des chefs de Pompiers à Joliette.

M. Robert Loranger, frère de Mme Crevier et de Mme Rolland Savard, est arrivé à Val d'Or pour occuper une situation.

Mme Savoie est en voyage à Montréal et New-York avec son frère M. Marcel Mongeon.

M. et Mme Paul Gauthier sont partis accompagnés de leur parents pour un voyage à Sherbrooke.

ke.

M. Florent Houde est en voyage avec sa famille à Montréal.

Mme Jean Boivin est arrivée d'un voyage à Ottawa.

Mlle Pierrette Filiatrault est partie pour un séjour chez ses parents.

M. et Mme Oscar Lalande ainsi que leur fils Roch d'Ottawa étaient de passage chez M. Donat Lalande.

M. Wilfrid Cude, ancien gardien de buts du club Canadien, était de passage à Val d'Or.

M. Jimmie Walter était de passage à Rouyn à l'occasion de la caravane des "Jeeps".

M. et Mme Fernand Bourgault sont allés assister au mariage de M. Morin, frère de Mme Fernand Bourgault.

Mlle Thérèse Brien, de Noranda était de passage chez M. et Mme Benoit Cloutier.

Mme J. Laurin, grand'mère de M. Eugène Drouin, est arrivée à Val d'Or pour une période de vacances.

M. Léo Allard, représentant de la maison Hillier's & Sons est en voyage à La Tuque.

Mlle Armande Rajotte est revenue d'un voyage à Montréal et Sorel.

M. et Mme Achille Lalonde sont en voyage d'affaires à Détroit.

M. Marcel Drouin, frère de M. l'avocat Eugène Drouin, est en voyage d'affaires en Abitibi.

Mme Fernand Godbout et Mlle Thérèse Drouin, d'Amos, ont rendu visite à Mme Rosaire Gagnon de la Mine-Ecole.

Mme H.-P. Marcotte avec sa famille de Québec, est venue passer un séjour chez M. et Mme Réal Simard, de Val d'Or.

M. et Mme Jos. Germain, M. et Mme Jos Dufresne, M. et Mme Rosaire Gagnon, Mlles Lucie et Colette Germain, Mlle Lisette Paquin et M. Philippe Germain, de Val d'Or, étaient de passage à Amos à l'occasion du mariage Carrière-Bourcier célébré samedi dernier.

Mlle Denise Gaudreau, de Montréal, était de passage chez Mme St-Pierre de Val d'Or.

POUR VOS:

ACHATS, VENTES ou ECHANGES D'OBLIGATIONS

Notre maison se spécialise dans les valeurs suivantes:

DOMINION DU CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
MUNICIPALITÉS
COMMISSIONS SCOLAIRES

ST-ONGE & FOURNIER INC.

COURTIERS

13, rue Principale,

Tél. 260-A

AMOS, P. Q.

DEMANDE

VENDEUR A COMMISSION DEMEURANT DANS LE NORD DU QUEBEC

Représentation exclusive pour le nord du Québec et le nord de l'Ontario de cinq manufacturiers dès maintenant — Casquettes, chemises, salopettes de travail, cravates; plus tard, représentation d'un sixième manufacturier de salopettes.

Le vendeur choisi devra représenter ces compagnies exclusivement.

S'adresser à

F. H. Meinzer
1337 rue Ontario est,
Montréal,
Québec.

A VENDRE

- CAMION "PICK-UP" 1/2 TONNE, INTERNATIONAL 1942
(Carrosserie Expresse)
- CAMION "PICK-UP" 3/4 TONNE, FORD 1942
(Moteur neuf)
- ENGINS STATIONAIRES INTERNATIONAL, 3 - 5 H. P.
- CAMIONS DODGE, 1942, 2 1/2 TONNES
avec dompeuse (très bon état)
- TRACTEUR DIESEL INTERNATIONAL, TD-9
(RECONDITIONNE)

CONDITIONS D'ACHAT TRES FACILES

SAVOIE SERVICE STATION CO.

TEL. 118

VAL D'OR

B. P. 256

M. et Mme Aurèle Drouin, de Val d'Or, ainsi que leurs enfants sont partis pour habiter leur chalet d'été au lac La Ferme, près d'Amos.

Mmes Edmond Carrière, Jos Dumont, J.-E. St-Pierre et Jules Carrière, d'Amos, visitaient Mme Rosaire Gagnon ces jours derniers.

Val d'Or Domestic Laundry Reg.

Jean Alix, prop.

714 2ième Avenue,

Tél. 425

Vous offre un service de buanderie prompt et courtois

3 sortes de lavage: Humide — séché — repassé.

Essayer une fois notre service, c'est l'adopter.

SERVICE COURTOIS

ADRIEN CHAMPAGNE

TRANSPORT

Spécialité: TRANSPORT LEGER

Tél. 746 - B

11, 9ième Rue

Val d'Or

DE LUXE RADIO SERVICE

Réparations garanties de Radios de tous genres

Agent des Radios "Philco"

Accessoires

Tél. 550

381, 3ième Avenue

Val d'Or, Qué.

Spécialités

Planchers

Couvertures

Tuiles Asphalte, caoutchouc, asbestos & plastic, couvertures de toutes sortes, construction et maintenance. Consultez nos experts et discutez vos problèmes avec eux.

Northern Flooring & Roofing Reg'd

1007, 3ième Avenue

Val d'Or

Tel. 583

Repas a toutes heures

VEZ VOUS RAFFRAICHIR AU SPORTSMEN'S CAFE

Seul distributeur de la crème glacée

"MONT-ROYAL"

125, HOTEL DE VILLE J.A.L. AYOTTE, "Prop."

VAL D'OR

SOYEZ ECONOMES



C'est pratiquer une fausse économie que de retarder ou de remettre à plus tard la peinture de votre propriété, car la pluie et le soleil causent la détérioration amenant parfois des dépenses de réparations assez considérables, dépenses qui peuvent être annulées en protégeant votre propriété et lui donnant de l'éclat par l'application d'une couche de peinture de la meilleure qualité.

LA MEILLEURE QUALITE EST GARANTIE D'ECONOMIE A LA LONGUE

HILL - CLARK - FRANCIS

LIMITED

Tel. 4000

Bourlamaque, Que.

Femme accusée de cruauté envers son propre enfant

AMOS (D.N.C.)

On a commencé dans la soirée de vendredi dernier le procès de Madame Jean Martel, de St-Gérard de Berry, accusée d'avoir privé des soins nécessaires à la vie, deux de ses enfants de moins de seize ans, soit son fils, Fernand, âgé de 7 ans et 10 mois et sa fille, Marie-Claire âgée de 5 ans. L'instruction de ce procès commencée devant M. le juge Félix Allard a été ajournée au 26 août prochain. L'accusée détenue depuis une dizaine de jours à la prison d'Amos a été admise à caution "sur parole". Il va sans dire que les enfants qui prétendent avoir à se plaindre de ses mauvais traitements n'ont pas réintégré le domicile familial.

Le jour, au pain et à l'eau; la nuit, couché à l'écurie.

Une foule considérable avait pris d'assaut la grande salle d'audience du Palais de Justice vendredi soir quand la Couronne représentée par Me Jacques Miquelon a commencé à faire entendre ses témoins. Le premier témoin a été Fernand Martel lui-même qui a passé une heure dans la boîte

aux témoins. Très intelligent l'enfant a raconté que pendant tout l'hiver dernier sa mère, l'accusée, l'avait tenu au pain, au gruau et à l'eau, alors que le reste de la famille mangeait à sa faim. Sa petite sœur Marie-Claire aurait reçu le même traitement. Il y a plus: de dire le témoin, ces deux enfants en bas âge n'avaient pas de lits. Ils couchaient par terre même lui, le petit Fernand, couchait des nuits entières, dans l'écurie, à la tête d'une vache qui représentait le seul système de chauffage susceptible de lui fournir de la chaleur par ces longues nuits d'hiver. Pour se couvrir, il n'avait qu'un vieux makinaw tout déchiré qu'il avait déniché dans cette chambre à coucher.

Battu à coups de bâton

Un frisson parcourut l'auditoire quand à une question du procureur de la Couronne l'enfant commença de raconter les mauvais traitements corporels qu'il avait subis aux mains de sa propre mère. Il identifia en Cour un bâton long de deux pieds à la

(suite à la page 10)

Case Postale 980

Tél. 440

TURCOTTE LUMBER REG'D

Matériaux de Construction
Building Materials

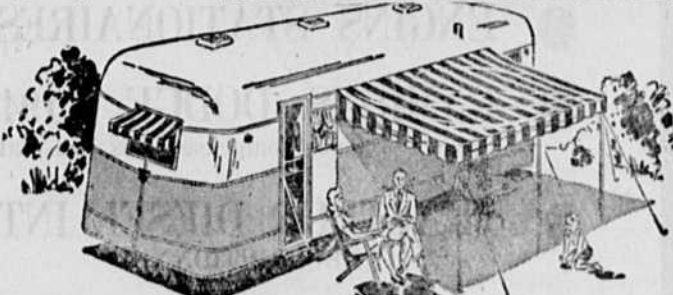
Manufacturier de portes et châssis
Sashes and Doors Manufacturer

237, 5ième Rue,

VAL D'OR, Qué.



**CESSEZ DE CHERCHER
COMMENCEZ A VIVRE!**



UNE MAISON MOBILE INGLIS VOUS OFFRE TOUT
LE CONFORT D'UN FOYER BIEN MEUBLÉ

Voici une belle valeur en fait de maison! Une Maison Mobile Inglis vous donne, pour une fraction du coût seulement, tout le confort d'un foyer comportant deux chambres à coucher. Trois pièces séparées, complètement meublées et contenant un lit confortable, un divan-studio, un bureau, trois garde-robes et plusieurs tiroirs et armoires. Cabinet de toilette

ou table de toilette avec lavabo à même, si vous le désirez. La vaste cuisine comprend un réfrigérateur, un poêle avec four et un évier double. Voyez-le aujourd'hui!

MAINTENANT DISPONIBLE

Voyez par vous-même le véritable confort dont vous pouvez jouir avec une Maison Mobile Inglis, moyennant un placement minime.

LAMAQUE SERVICE STATION

(Pete Singer)

BOURLAMAQUE

Tél. 253

NIAGARA

La compagnie qui offre des

**PRETS
ASSURES**

de

\$20.

à

\$1000.

sans frais
supplémentaires

Une assurance-vie de Niagara Finance rembourse le solde dû de vos paiements, en cas de décès. Cette protection ne vous coûte pas un sou mais, songez à ce que cela représente pour vous et les vôtres.

L'expérience nous a démontré que les prêts "en série" ne peuvent satisfaire les besoins particuliers. Voilà pourquoi chaque prêt Niagara Finance s'adapte à vos propres besoins. Ainsi, quand vous avez besoin d'un montant de \$20 à \$1,000., il est tout à votre avantage de consulter le représentant de Niagara Finance de votre localité. Il peut vous aider à résoudre votre problème d'argent et rapidement et sans complications.

- Taux plus bas que le plafonnement pour \$500 ou moins, et encore moins élevé pour \$500 ou davantage.
- Aucune sécurité bancaire requise
- Pas d'endosseur
- Service courtois
- Termes à votre portée
- Argent remis le même jour

Assez considérable pour être expérimentée
Assez petite pour être serviable



Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous

M. A. Leclerc,
gérant

EDIFICE LALONDE,

826, 3ième Avenue,

VAL D'OR,

Tél. 395

Capitol

BOURLAMAQUE

DIMANCHE LUNDI
MARDI MERCREDI
20 - 21 - 22 - 23 juillet

"Suddenly it's Spring"

Paulette Goddard,
Fred MacMurray
Arleen Wheian

ET

"Stanley and Livingstone"

Spencer Tracy
Sir Cedric Hardwicke
Nancy Kelly

JEUDI VENDREDI SAMEDI
24 - 25 - 26 juillet

"The Farmer's Daughter"

Loretta Young
Joseph Cotten
Ethel Barrymore

et

"The Code of the West"

James Warren, Rita Lynn
Steve Brodie

AU CINEMA ROYAL

AMOS

Dimanche le 20 juillet

"DOMINO"

avec Fernand Gravey, Simone Renant et Aimé Clariond.

LUNDI et MARDI
21 et 22 juillet

"Love laughs at Andy Hardy"

Mickey Rooney, Lewis Stone et Sara Haden

MERCREDI et JEUDI
23 et 24 juillet

"Le Brigand Gentilhomme"

Jean Veber, Romuald Joubé et Catherine Fontenay

VENDREDI et SAMEDI
25 et 26 juillet

"Anna and the King of Siam"

Irene Dunne, Rex Harrison et Linda Darnell

Dimanche le 27 juillet

"La Neige sur les pas"

Pierre Banchar et Michèle Alfa

Revue "Capitol"

"Suddenly it's Spring" comédie désopilante, prendra l'écran au Capitol de Bourlamaque dimanche prochain avec une pléiade d'artistes Hollywoodiens tels que Paulette Goddard, Fred MacMurray, McDonald Carey et Arleen Wheian tenant les rôles principaux.

Au même programme le film "Stanley et Livingstone" est reporté à l'écran à la demande générale. Si vous n'avez pas vu ce

film à base de documentation historique, et dont les interprètes sont Spencer Tracy, et Sir Cedric Hardwicke, ne le manquez pas. Si vous l'avez déjà vu; il vaut la peine d'être revu.

Dès jeudi, le Capitol présente aux cinéphiles des villes soeurs "The Farmer's Daughter" avec Loretta Young, Joseph Cotten et Ethel Barrymore. Cette pièce de théâtre a été retenue sur le Broadway durant 26 mois et les studios RKO en ont fait une pellicule des plus intéressante.

Ausi au même programme, un film épique de l'ouest américain, "The Code of the West" avec James Warren, Rita Lynn et Steve Bridle. Ce film est une version cinématographiques du grand roman de Zane Grey.

* * *

Au cinéma Royal

LOVE LAUGHS AT ANDY HARDY nous présente une autre épisode de la vie de ce jeune collègion toujours prêt à s'éprendre de la première jolie fille rencontrée sur son passage. Cette fois, l'objet de sa flamme est une véritable Amazone qui le dépasse de toute la tête. Mickey Rooney saisit le ridicule de la situation et retourne au collège, en vue de devenir avocat et d'épouser Bonita Granville qui lui convient mieux sous tout rapport.

LE BRIGAND GENTILHOMME est tiré du célèbre roman d'Alexandre Dumas. Par l'action dramatique, il s'apparente au "Bos. su" et au "Captain" films de cape et d'épée fort appréciés de nos cinéphiles. Jean Vaber et Catherine Fontenay en sont les vedettes.

ANNA AND THE KING OF SIAM nous offre le combat qui se livre dans l'âme du roi de Siam personnifié par Rex Harrison. Celui-ci veut moderniser son peuple, mais l'atavisme le domine, complique sa tâche. Irene Dunne tient le rôle d'une femme sage et adroite qui sait diriger la vedette de ce film dans sa vaste entreprise. Des danses Siamoises agrémentent l'action de ce drame qui se déroule au pays du soleil d'Orient.

LA NEIGE SUR LES PAS est le célèbre roman d'Henri Bordeaux que l'on a porté à l'écran. Dans son oeuvre, Bordeaux expose, avec son talent ordinaire les péripéties de l'éternel triangle au sein d'une famille de bourgeois. Pierre Blanchard perd sa femme qui s'enfuit avec son meilleur ami. Plus tard la vie les réunit. Le passé l'efface et la vie heureuse des deux époux reprend son cours.

* * *

Baptêmes

FRENETTE — Née le 9 juillet, Marie-Anne-Solange, fille de M. et Mme Emile Frenette (Donatienne Goulet). Parrain et marraine: M. et Mme Félix Bélanger, de Malartic.

JOSEPH — Née le 6 juillet, Della-Lilliane, fille de M. et Mme Robert Joseph (Rose-Ida Gagnon). Parrain et marraine, M. Romain Gagnon et Mlle Marie-Anna Dumont.

Au salon Parisien enrg.

SPECIALITE

Permanentes d'après les dernières méthodes
de \$2.50 à \$5.00

Soins de Beauté

Traitement du cuir chevelu

Prévaliez-vous à "Notre Salon" d'un "Examen au Microscope" de l'état de la santé de vos cheveux pour décider du choix de votre "Permanente" et le doigté d'une Experte de haute renommée lui sera d'un précieux appoint.

SALON PARISIEN ENRG.

Tel. 6

AMOS

Heures d'affaires de 9 hres à 6 hres

Commencez dès maintenant



Votre collection de disques de musique populaire ou classique, sur enregistrements Victor, Bluebird, ou Sofradis; arrivage récent de France.

"LA BOHEME"
(Puccini)

"SCHEHERAZADE"
(Rimsky-Korsakoff)

"SYMPHONIE No. 4"
en La majeur
(Mendelssohn)

"CONCERTO EN DO
DE KREISLER"
(dans le style de Vivaldi)

"CONCERTO No. 4"
en si dièse mineur
(Tschalkowsky)

"CONCERTO No. 2"
en Do mineur
(Rachmaninoff)

ROBITAILLE MUSIC STORE

C.P. 837 632, 3ième Avenue, Val d'Or Tel. 695
Attention particulière aux commandes de l'extérieur



Fumez
les Cigarettes
**BRITISH
CONSOLS**
Extra Douce

BLEUETS NOTRE SPECIALITE

Expédiez à

Mutual Growers Market Ltee

et vous dériverez de grands bénéfices de notre vaste marché canadien et américain

Demandez nos timbres ou étiquettes d'emballage. Rapports journaliers. Remboursement hebdomadaire. Arrangements spéciaux pour marchands et expéditeurs

Référence: La Banque de Toronto
(angle rues Church et Wellington)

41 rue Church,

TORONTO

Il y a toujours un bon programme au

THEATRE MALARTIC

Dimanche - Lundi
les 20 - 21 juillet

HONEYMOON

Shirley Temple - Guy Madison

STEP BY STEP

Lawrence Tierney
Anne Jeffreys

Mardi - Mercredi
les 22-23 juillet

AMOUR SANS ESPOIR

Simone Renant - Jean Marais

Last Frontier Uprising

Monte Hale - Adrian Booth

Jeudi seulement
le 24 juillet
Matinée à 1 hre P.M.

THE BEGINNING OF THE END

Brian Donlevy Robert Walker

Vendredi - Samedi
les 25 - 26 juillet

LOVE LAUGHS AT ANDY HARDY

Mickey Rooney
Bonita Granville

Criminal Court

Tom Conway
Martha O'Driscoll

La Gazette de Malartic

Démarches couronnées de succès

Les hommes d'affaires de Malartic seront sans doute heureux d'apprendre que les démarches entreprises par la Chambre de Commerce au début de 1946, relativement à l'agrandissement de la cour du chemin de fer, sont enfin couronnées de succès. En effet, nous avons été informés que les travaux sont en cours et que la voie d'évitement sera allongée d'environ 500 pieds. En plus, les autorités du chemin de fer national enlèveront les vieux wagons à "ballast" qui étaient stationnés au sud du hangar à marchandise depuis de nombreuses années; ce qui contribuera à agrandir la cour du chemin de fer d'une façon satisfaisante. Cette réalisation de la Chambre de Commerce est due à la bonne coopération des autorités du chemin de fer national, qui ont approuvé la demande de cette dernière en la trouvant justifiable.

* * *

Noces d'argent

Samedi soir les amis de M. et Mme Frédéric Landry se réunissaient à la Salle des Chevaliers de Colomb, rue Royale, pour une fête surprise à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Robert Jacob, M. et Mme Edouard Landry et leurs enfants Yolande, Denise et Louis de Montréal, Mme Léonard Rouleau, son fils Guy de Noranda, Mme Ludger Rouleau, M. et Mme Jos. Dufresne et leur fillette Carole de Val d'Or, M. et Mme Omer Rouleau, M. et Mme Romuald Séguin, Mme Arthur Séguin et Mlle Noëlla Séguin d'Amos, Mme Henri Lamontagne de Québec, Mme Flora Cloutier, Mme Armand Rouleau, M. et Mme Hector Rouleau, M. et Mme Ovide Allard, Onil, Henri, Omer, Thérèse, Berthe et Louise Allard, Benoît et Roland Daigle, M. et Mme Rosaire Thiffault, M. et Mme Wilfrid Coursol, M. et Mme Jos. Lizotte, M. et Mme Georges Bolduc, M. et Mme Oscar Surprenant, M. et Mme Gaudiose Massicotte, M. et Mme Ernest Gagnon, Mlle Anita Lessard, M. Gérard Thiffault, M. et Mme Geoffroy Richard, M. et Mme Jos Larochelle, M. et Mme Alfred Lebel, Mlle Pauline Martel, Fernand Boissonnault et les enfants des jubilaires Fernand, Liliane, Lorraine, Claude et Carmen.

L'expression des vœux des amis des héros de cette fête, sous forme d'adresse, leur fut lue par Mme Alfred Lebel suivie de la présentation d'une magnifique gerbe de roses par leur fillette senta à son tour aux jubilaires une bourse bien garnie.

MM. W. Coursol, G. Lejeune, J. Carmen, M. Hector Rouleau, l'organisateur de cette soirée, pré-Larochelle, G. Richard et M. Claveau firent les frais de la musique

Splendide annonce à l'entrée de la ville

Les visiteurs arrivant à Malartic par la route Montréal-Abitibi trouveront à l'entrée de la ville une enseigne leur souhaitant la plus cordiale bienvenue dans nos murs. Cette enseigne vient d'être érigée sur la route nationale à environ 500 pieds au nord est du moulin de la mine East Malartic, à un coût approximatif de \$550. Elle mesure 310 pieds carrés et est sise sur une base de ciment. En plus, elle est solidement brachée pour affronter les vents dominants. Cette magnifique annonce est faite de lettres en bois découpées et artistiquement peintes dans un mirage de rouge, vert et jaune, et est l'oeuvre de M. L. D. Hamelin, peintre décorateur de cette ville.

Cette innovation est une autre des réalisations de la Chambre de Commerce de Malartic.

* * *

DERNIERE REUNION DU "V-BUNDLE GROUP"

Les Dames Auxiliaires du V-Bundle Group, qui travaillèrent inlassablement à la confection de vêtements pour le peuple d'Angleterre durant la guerre, se réunissaient avant leur démembrement final lundi soir le 7 juillet, à la demeure de Mme Mervin John Richards 340 avenue Abitibi. A la conclusion d'intéressantes parties de bridge et de Rummoli, au nom des membres du V-Bundle, l'hôtesse présenta un cadeau à Mme Lorne Youngberg, qui quitte Malartic sous peu, comme marque d'appréciation pour son dévouement lorsqu'elle faisait partie de cette organisation. Cette réunion se termina par un délicieux goûter servi par Mme Richards.

* * *

NAISSANCES

GUINDON — Dimanche 13 juillet fut baptisée Marie-Jacqueline Lucille, née le 24 juin, fille de M. et Mme Arthur Guindon (Victoire Lemay). Parrain et marraine M. et Mme Gabriel Verreault.

LANCTOT — Dimanche 13 juillet fut baptisée Marie-Lisette Anne, née le 12 juin, fille de M. et Mme Omer Lanctôt (Alexina Morin). Parrain et marraine M. et Mme Adolphe Desalliers.

durant la soirée que tous les invités goûtèrent si l'on en juge par l'entrain qui y régnait. Mme Georges Bolduc interpréta "L'anneau d'argent" avec beaucoup de succès pendant que Mme Lebel interpréta ensuite le "Chemin des Amours". Galement d'autres invités entonnèrent des chansons comiques auxquelles prirent part ce groupe réuni. Après un succulent goûter les invités prirent congé des jubilaires, tout en emportant un heureux souvenir de cette agréable soirée.

Victoire du Malartic

MALARTIC, 17 (D.N.C.). Le club de Tennis de Malartic recevait le club de Bourlamaque dimanche le 13 courant pour un autre tournoi de l'Association de Tennis du Nord-Ouest québécois.

La température idéale et les bons joueurs qui y prirent part contribuèrent à l'entrain de cette rencontre que tous semblèrent goûter.

Dans une partie simple des dames Mme Roy Wells de Bourlamaque brilla par son jeu en remportant la victoire sur Juanita Leavoy 6-1, 6-1, pendant qu'en partie double Mmes Marshall et Boivin, de Bourlamaque, réussirent à vaincre Doreen Lambert et Pauline Dempsey, après une partie chaudement contestée avec un score de 6-4, 2-6, 6-5.

A la fin de ces parties le club Bourlamaque avait le dessus avec deux points en banque et tout semblait indiquer une défaite pour le club local jusqu'au moment où les équipes mixtes entrèrent en jeu. Mais Buck Cameron et Alice Cameron s'allièrent pour vaincre M. et Mme Kenshaw, de Bourlamaque, qu'ils défirent avec un score de 6-5, 5-6, 6-0.

Bill Bacon et Margaret Cowan, de Malartic, engagés sur une autre cour en firent autant en remportant les honneurs sur Mme Larue et G. Tremsey de Bourlamaque avec un score de 4-5, 6-2, 6-3.

A cette phase du tournoi les deux clubs ayant chacun 2 points à leur crédit respectif, les parties doubles des messieurs s'engageront.

D. Walker et A. Hornsby de Bourlamaque perdirent en faveur de Bill Parker et Aimé Blais par un comptage de 6-4, 6-1.

A. Leclerc et P. Dumont, de Bourlamaque, subirent le même sort aux mains de Chris Vincent et A. Nadeau qui vainquirent leurs adversaires par un score de 6-4, 6-2.

En partie finale de ce tournoi, Fern. Therrien débuta avec avantage contre son adversaire J. Lhoumeau dans le premier set avec un compte de 6-1, mais Lhoumeau ne tarda pas à reprendre les points qu'il avait perdus et défit Therrien avec un même score.

Dans un set supplémentaire pour déterminer le gagnant Lhoumeau avait le dessus par trois points lorsque Therrien les reprit aussi vite pour finalement terminer la partie avec un point à son avantage, soit 6-5.

A l'issue des parties le club était l'hôte du club visiteur à dîner à l'Hôtel Beauchesne.

Les semi-finales du tournoi de l'Association de Tennis du Nord-Ouest québécois seront jouées le 10 août prochain pendant que les finales seront jouées le 24 août.

* * *

DECES DE Mme DUFF

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Peter Duff, décédée le 9 juillet, à Port Dover, Ont., à l'âge de 73 ans. Mme Duff était la mère de William Duff surintendant de l'usine de filtration de la Ville de Malartic, à qui nous offrons nos profondes sympathies.

Ecole supérieure St-Martin

Examens officiels du Département de l'Instruction publique

11ième Année

Grande distinction: Mlles Monique Lafamme 90.3%, Gisèle Francoeur 86.1%, Thérèse Lanoix 84.8%.

Ces élèves ont également obtenu les certificats de Comptabilité, de Dactylographie et de Sténographie de l'Ecole Supérieure de Commerce (Concours Bilingues Canadiens).

10ième Année

Distinction: Mlle Gisèle Doucet 77.7%. Certificat de Comptabilité et de Dactylographie (Concours Bilingues Canadiens).

9ième Année

Grande distinction: Lorraine Blouin 87.3%, Claire Gauthier 87%, Réjeanne Bastien 85.2%, Pierrette Vachon, 83.3%, Alberte Bernier 82.1%, Liliane Anctil 80.7%, Jacqueline Robitaille 80.5%, Denise Labonne 80.2%, Monique Richard 80%.

Distinction: Léo Lemieux 78.5%, Yvette Drolet 76.9%, Yolande Lamarche 76.3%.

Succès: Lucien Perron 74.5%, Lorraine Voyer 73.9%, Denis Legault 73.1%, Rita Ayotte 71.8%, Claude Germain 67.1%, Roland Hamel 63.5%, Roméo Julien 61.9%.

7ième Année

Grande Distinction: Georgette Veilleux 88.8%, Roland Tanguay, 86.8%, René Boucher 85.8%, Arthur Jubinville 85.2%, Roger Larochelle 83.1%, Laura Villemure 82.1%, Jacqueline Trépanier 80.8%, Léonis Lanoix 80.5%, Marielle Trépanier 80.3%.

Distinction: Gisèle Drolet 79.8%, Jean Vachon, 79.5%, Jeannine Ricard 78.3%, Jacques Drolet 78%, Catherine Kowalchuk 76.9%, Gérald Coulombe 75.9%, Lindy Riva 75.3%, Carmen Landry 75%. Succès: Gilbert Lamarche 72.3%, Patricia Kelly 71.3%, Thérèse Yelle 70.4%, Theresa Girotto 60.8%.

Quarante-sept candidats se sont présentés aux divers examens; quarante-cinq ont obtenu leur diplôme. Sincères félicitations à tous ces heureux diplômés.

On est prié de prendre note que les résultats des examens du High School (section anglaise) ne sont pas encore connus.

* * *

LANIGAN ARRETE DE NOUVEAU

A la suite des recherches du chef de police J. Tully en rapport avec le vol de cigarettes et d'argent commis au restaurant C. Larose de Malartic, Steve Lanigan qui était dernièrement condamné au temps fait en prison et aux frais de la cour, ou à défaut de paiement, à un mois de réclusion, pour avoir volé un dactylographe au Château Malartic, a été appréhendé par le constable Lucien Bertrand dans la nuit du 12 au 13 juillet pour le vol du restaurant Larose.

Lanigan fut logé dans les cellules locales en attendant d'être remis à la Sûreté provinciale. Il refusa de faire des déclarations lorsqu'il fut interrogé; cependant

Notes sociales MALARTIC

Mme Gordon Bronson et ses deux fils, Brian et Gary, sont partis samedi pour une promenade de trois semaines à Sarnia où il seront les invités de la mère de Mme Bronson. Dans ce même voyage ils se rendront à Détroit où ils visiteront la mère de M. Bronson.

* *

M. Gordon Bronson assistait le 5 juillet à une convention de North Western Life Underwriters Association, tenue à Noranda.

* *

Mlle Noëlla Carpentier, soeur de M. J. H. Carpentier de Malartic, ouvrira prochainement un magasin de confection pour dames dans l'édifice Houle, rue Royale.

* *

M. et Mme Halcey Fournier de Everhill, N. H. étaient en visite chez M. et Mme Hertel Fournier la semaine dernière.

* *

M. T.-J. Lafrenière, ingénieur en chef du Ministère de la Santé, de Montréal et le Dr. J. O. A. Major d'Amos étaient à Malartic mercredi le 9 juillet pour rencontrer le gérant de la Ville en vue de discuter et d'approuver la nouvelle source d'approvisionnement d'eau que la ville exploitera sous peu.

* *

Carol Ann Simms, fille de M. et Mme T. Simms de Kirkland Lake est en visite chez son oncle et sa tante M. et Mme T. Mains de Malartic.

* *

Mme Charles Hughes et ses enfants sont revenus mardi d'une visite chez des parents à Kirkland Lake.

* *

M. et Mme Ron. Meadowcroft et leurs enfants Ruth et Ross de Hudson, Ont., sont les invités de M. et Mme Harry Kuntz.

MARIAGE

GODBOUT — MOISAN

Lundi le 14 juillet, en l'Eglise St-Martin de Malartic, M. le curé J. A. Renaud bénissait le mariage de M. J.-Jules Godbout, fils de M. et Mme Edmond Godbout, de La Sarre, et de Mlle Marie-Thérèse-Cécile Moisan, fille de feu Patrice Moisan et de Mme Moisan, de St-Félix de Dalquier. M. Augustin Trudel accompagnait le marié pendant que la mariée était accompagnée par Mme Paul Hamelin.

* * *

OBSEQUES

BOISSONNAULT — Mardi le 14 juillet avait lieu en l'Eglise St-Martin de Malartic les funérailles de Mme veuve Anicet Boissonnault (née Marie Boulanger) décédée le 12 courant à l'âge de 76 ans. Le Révérend Père Gérard Gagnon, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, chanta le service.

L'officier Gérard Forget, qui poursuivait l'enquête dans ce cas localisa plusieurs personnes à Val d'Or auxquelles Lanigan aurait vendu des cigarettes.

L'appréhendé comparaitra en cour du magistrat le 21 juillet prochain pour répondre à l'accusation de vol de cigarette et d'argent au restaurant Larose de Malartic.

APPROBATION

Le Ministère des Affaires Municipales vient d'approuver officiellement, par lettre, le règlement no. 111 prévoyant un emprunt de \$125,000 par la ville pour l'accomplissement de travaux d'aqueducs, d'égoûts, de trottoirs etc. La Commission municipale de Québec de son côté a fait parvenir une lettre à l'hôtel de ville approuvant la vente de ces obligations pour l'emprunt de \$125,000.

* * *

TROP DE LIBERTINAGE

En l'absence du chef Girouard, remplacé par le sergent Larivière, nos constables se la sont coulée douce en fin de semaine. Les activités étaient au ralenti. Dans le registre des arrestations, on relève les notes suivantes: Arrestation de six libidineuses et de quatre disciples de Bacchus, ce qui n'a rien à voir avec les disciples de Jéhovah, qui sont allés se rafraîchir dans la fraîcheur des cellules cimentées de la géole municipale.

* * *

ENQUETE SUR . . .

(suite de la première page)

connaître aux jurés et au public le verdict du médecin légiste Jean-Marie Roussel, de Montréal, à savoir que les douze victimes du sinistre n'avaient pas été noyées mais bien asphyxiées par l'oxyde de carbone. Ce jugement a été d'ailleurs ratifié par les docteurs Georges Dratz et L.-P. Brousseau, coroners.

Et le défilé très lent des témoins commença. La curiosité et le zèle professionnels des deux principaux avocats ont attardé leur inquisition sur des points tellement minutieux que nous avons cru assister beaucoup plus à une enquête royale qu'à une enquête du coroner. Nous espérons que l'opinion publique en se-

ra satisfaite d'autant.

M. Victor Nethery, surintendant du sous-sol, à la East Marlatic apporte le premier témoignage. A ses côtés s'allonge une reproduction miniature des 5 puits de la mine, dont 2 seulement sont en opération, les numéros 3 et 4; devant lui, pour concrétiser ses explications préliminaires, est tendu un plan du théâtre de la tragédie. Interrogé d'abord par Me Fernand Côté, avocat spécial des familles Joseph Dubé et Chs-A. Rheault, M. Nethery rappelle que le feu origina dans le puits no 4, au niveau 10; le puits no 4 avait une profondeur de 1742 pieds.

Pour l'intérêt de nos lecteurs, nous citerons la traduction des passages les plus significatifs des interrogatoires et les données des témoins.

Me COTE:

—M. Nethery, où étiez-vous au moment de l'accident??

—J'étais chez moi, au lit.

—A quelle heure avez-vous été averti de l'accident?

—Vers 2 hres et 10 du matin, environ.

—Qui vous a averti?

—Dam Mac Donald, un chef d'équipe.

—Et alors vous avez pris charge du service d'urgence??

—Oui.

—Y a-t-il une équipe spéciale de secours à la mine?

—Non.

—Une brigade d'incendie?

—Non. Il y en a une pour la surface seulement.

—Avertissez-vous vos hommes des dangers d'incendie possibles dans la mine?

—Nous avions des réunions régulières toutes les deux ou trois semaines pour la sécurité et le rendement général.

—Avez-vous des règlements spéciaux à votre mine au sujet de sécurité?

—Non.

—Combien d'hommes travaillaient à la fois sous-terre, dans l'équipe de jour?

—Cet hiver, nous en avions environ 135.

—Combien y avaient-ils de cloches d'alarmes à travers la mine?

—9.

—Servaient-elles uniquement en cas de danger?

—Non, on s'en servait aussi pour

LE PROJET DE . . .

(suite de la première page)

Val d'Or est née des mines Lamaque et Sigma et avec l'érection de ce nouveau village continuera son expansion en retirant les avances que lui fourniront les mines: Golden Manitou, Louvicourt, Regcourt, Bevcourt et Buffadison, qui revendiquent la paternité de ce projet d'envergure.

Le projet

Ce projet de l'érection d'un "townsite" dans ce coin minier aux allures si prometteuses n'est pas neuf. On en a conçu l'idée depuis déjà plusieurs mois. Au fait, plusieurs plans ont été dessinés par des ingénieurs et les initiateurs de ce mouvement d'expansion ont longuement discuté sur le terrain propice où l'établir.

Le responsable de ce projet, est entre tous M. Andrew (Andy) Robertson, de la Golden Manitou ainsi que MM. Beauchemin, de la Louvicourt et autres propriétaires de mines.

Selon les renseignements que l'on a pu obtenir, le choix du site est idéal pour l'édification d'un tel village. Le terrain est planche et sablonneux et se prêtant parfaitement à l'irrigation. Il est situé sur des propriétés appartenant

NOYADE A LA BAIE-CARRIERE

Un jeune homme de 22 ans, Ernest Deschênes, natif de Montréal, s'est noyé au début de la semaine, à la Baie Carrière, où il devait commencer à travailler le lendemain matin.

D'après l'agent Gérard Forget, de la police provinciale qui a fait enquête, le jeune homme arrivait tout fin de Rouyn pour être embauché. Il venait de terminer son souper et en compagnie d'une dizaine de copains, il alla prendre le bain. A la cour du coroner présidée par le Dr Brousseau, on rendit un verdict de mort accidentelle. Le corps a été inhumé à Val d'Or, parce que non réclamé par les parents.

les opérations générales.

Fautes d'espace, nous continuerons le récit détaillé de cette enquête dans notre prochaine édition.

partie à la Dome Exploration, partie à la mine Orcour, à proximité de la grande route nationale à quelque 16 ou 17 milles de Val d'Or. Il est peu éloigné de la Golden Manitou et à environ un mille et demi de la Louvicourt, en ligne directe par un chemin à travers les terrains, qui sera construit ultérieurement, pour la commodité des mineurs.

Cette nouvelle agglomération de maisons et de commerces sera connue avec l'approbation du Département des Mines, sous le nom de Louvicourt Townsite Corporation.

Déjà les subdivisions sont faites et l'emplacement des rues et ruelles est choisi. Ce travail de génie civil a été confié à un ingénieur civil qui a déjà fait ses preuves dans ce domaine. Il est le créateur des plans de la ville de Bourlamaque et d'Arvida. Le travail a été confié dans les mains expertes de l'ingénieur Matt Di-neen.

Constitution

Les promoteurs de ce projet ont mis en jeu la jolie somme de \$300,000 pour la construction des rues, ruelles, et pour les systèmes d'aqueduc et d'égoûts. On procédera plus tard, à la construction prévue sur les 540 lots à être subdivisés. On nous informe que les demandes de lots sont nombreuses.

Ce ne sera ni un village minier proprement dit, ni un village de compagnie. La ville ne sera pas soumise à la volonté des mines, et ne sera pas contrôlée par la Compagnie. Ce sera une ville libre, régie par la loi concernant l'organisation municipale des villages miniers selon le code municipal, ce qui veut dire selon le texte des statuts refondus que: "Sauf les dérogations ci-après, prévues, et, sauf incompatibilité avec la présente loi, toute corporation de village minier est régie par les dispositions du code municipal."

Gérant

Un officier appelé "gérant" nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil et qui devra être sujet britannique est substitué pendant les cinq premières années de l'existence de la corporation au conseil municipal qui ne peut être élu qu'à l'expiration de cette période, et le gérant possède les droits, exerce les pouvoirs et est

LES FETES . . .

(suite de la première page)

anniversaire, un franc succès.

Donnons-nous le mot: nettoyons peinturons, décorons. Les travaux vont bon train. Les travers pour l'illumination sont posés; les arches sont prêtes à être recouvertes de verdure; les kiosques et autres constructions sont terminées sur le terrain de jeu; le programme est pratiquement arrêté. On notera la venue de la chorale de Senneterre et de la fanfare de La Tuque; et comme autres attraits spéciaux, la descente d'un parachutiste au lac Blouin; un défilé de chars historiques représentant le premier vendeur d'eau avec son attelage à Boeuf; le premier poste de police, la première brigade à incendie. Tous ceux qui seraient intéressés à prendre part au défilé, de même que ceux qui sont intéressés à se pourvoir de drapeaux pour la décoration, sont priés de communiquer avec le Comité d'Organisation aux bureaux de T.-A. Lalonde, ou en signalant 5-2, au téléphone.

Les noms des candidates éligibles au titre de reine du 101ème anniversaire des fêtes sont les suivants: Fernande Desrochers, Georgette Secours, Suzanne Lapointe et Yvette St-Pierre.

Les employés de la ville s'occupent fébrilement à la construction de la tour-estrade qui trônnera au centre du carré Lapointe.

soumis aux obligations d'un conseil de municipalité de village...

Pouvoirs

Toute décision prise et tout acte posé par le gérant touchant l'administration de la municipalité pour laquelle il est nommé a le même effet que s'ils émanaient d'un conseil municipal.

N'attendez pas de partir en vacance

Pour faire mettre votre auto au point.

Menez-la au marchand GM* du coin.

Vous serez frappé de sa compétence!

CENTRAL MOTOR SALES

944, rue Royale

Tél. 265

MALARTIC, P. Q.

CHEVROLET • PONTIAC • OLDSMOBILE • BUICK • CADILLAC • CAMIONS CHEVROLET ET GMC

VOYEZ LE MARCHAND

GENERAL MOTORS POUR LA

mise au point de votre auto avant les vacances

Goûtez cet été l'agrément et la satisfaction qu'il y a à voyager dans une voiture sûre qui ne cause pas d'ennuis. Permettez au marchand GM de faire la mise au point complète de votre auto pour les vacances... MAINTENANT! Il a la compétence technique, l'outillage et le personnel spécialisé pour mettre votre voiture en parfait état pour des mois de conduite agréable. Allez le voir aujourd'hui.

GMS-247AF

FONDEE EN 1910

La Gazette du Nord

Journal hebdomadaire

publié à Val d'Or, comté Abitibi-Est

La GAZETTE DU NORD est publiée par la Gazette du Nord Enrg. et imprimée par les ateliers de l'Imprimerie Val d'Or Printing Enrg., 528, Avenue Centrale, Val d'Or, Qué.

Membre de "Canadian Weekly Newspapers Ass."

Abonnement : \$2.00 par année.

Le numéro : 5 sous

Rédaction et Administration { 528 Avenue Centrale, VAL D'OR Tél. 780

Val d'Or, vendredi le 18 juillet 1947

POUR FETER DIGNEMENT LE 10ieme ANNIVERSAIRE DE VAL D'OR

A peine deux semaines nous séparent de l'événement tant attendu par plusieurs, celui de la célébration du dixième anniversaire de Val d'Or.

En certains milieux, on a contesté l'opportunité de ces fêtes; la chose étant décidée, il importe de faire l'union et de se soumettre avec joie aux directives des autorités et faire sa part pour que nos visiteurs à l'occasion de cet anniversaire sentent que dans notre ville, il y a de l'entente, et de la collaboration, non seulement entre les citoyens d'une même ville mais aussi avec ceux des autres villes.

Pour la célébration de cet anniversaire, on a préparé des programmes fort élaborés, des décorations resplendissantes, des tirages mirobolants, des concours de popularité etc... etc...; on a songé à l'imagination, au coeur, au corps; puisqu'il en est encore temps, pour-quoi ne pas songer à laisser quelque chose de durable, une création qui sera un symbole vivant de notre attachement aux seules valeurs qui demeurent, celles de l'esprit.

La ville de Val d'Or est dotée de nombreuses organisations sociales; tenant compte de la jeunesse de notre communauté et de ses progrès immenses dans bien des domaines, il y a tout lieu d'être fier de ce qui a été fait; il semble bien que le temps soit venu de songer aux valeurs spirituelles et à l'occasion de notre première décennie de vie organisée, il y aurait lieu de poser un beau geste qui attesterait de notre prévoyance et de notre souci de culture; pourquoi ne jeterait-on pas les bases d'une bibliothèque publique; il y aurait lieu de grouper les professionnels et tous ceux qui se soucient des valeurs de l'esprit et on leur confierait le soin de mener à bien cette entreprise commémorative de la vie de Val d'Or.

Les facilités d'organisation sont nombreuses, Carnegie Foundation serait sans doute heureuse de répéter le geste qu'elle a fait à l'endroit d'autres bibliothèques publiques et nous gratifierait de nombreux volumes; la ville pourrait faire un excellent placement en divertissant en faveur de cette société quelques sommes d'argent; on fait appel à la générosité des gens pour des amusements d'ordre purement corporel pour ne pas dire plus; qui hésiterait à donner quelque chose pour la nourriture de l'esprit?

Nous émettons le voeu qu'on aura à coeur de mener à bien ce projet et nous savons déjà que les adhésions seront nombreuses; nous ne réclamons aucunement la paternité de ce projet; il appartient à quelqu'un d'autre qui est déjà disposé à faire sa part pour l'avancement de notre ville; notre seul mérite, si mérite il y a, c'est de lancer l'idée avec le ferme espoir qu'elle fasse son chemin et comble une lacune regrettable dans notre vie municipale.

L. F.

ASSURONS SA SURVIVANCE

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne un compte-rendu aussi précis que concis de l'ouverture de notre terrain de jeux de la dixième Avenue.

On ne saurait croire le sens de sécurité qui règne dans tous nos foyers depuis que les parents savent où sont leurs enfants et à quels jeux, ils s'amuse. C'est aussi une réelle satisfaction de voir à l'oeuvre tous ces petits bonshommes qui, tout le long du jour, rivalisent d'entrain et d'adresse dans la pratique de divers sports, sous l'oeil vigilant et visiblement intéressé de trois jeunes abbés et de l'animateur débordant de dévouement et d'initiative de cette oeuvre naissante, M. l'abbé Armand Gendron, vicaire à la cathédrale. A le voir, malgré la chaleur torride de la canicule, vêtu de sa soutane et coiffé de son helmet de paille, la figure épanouie d'un sourire qui ne se dément jamais, on sent qu'il assiste enfin à la réalisation d'une oeuvre qui lui est chère. Autour de lui, plusieurs laïcs payent de leur personne et se rendent au terrain de jeux encourager cet organisme et en favoriser le plein épanouissement. Mentionnons en passant que le conseil d'Amos des Chevaliers de Colomb et les membres de notre Commission scolaire ont déjà pris à l'égard de nos jeunes une initiative digne de tous les éloges. En effet, tous les jours, vers les 4.00 p.m., ils ont assuré la distribution gratuite de bon lait pasteurisé et de brioches substantielles à tous ces chers petits. Et il faut voir ceux-ci dévorer à belles dents et boire à longs traits en dégustant cette agréable collation, pour réaliser qu'elle arrive à point, à cet âge de croissance où l'on a toujours faim... Une excursion en autobus à La Ferme a mis le comble au plaisir de tous et a sûrement été le "bouquet" de cette première semaine de vacance collective en plein air.

Cette Oeuvre des Terrains de Jeux née sous de si heureux auspices il faut la rendre viable. Il faut qu'elle s'ancre chez nous comme une tradition. Personne n'a le droit de s'en désintéresser. Aux promoteurs de ce beau mouvement éducatif et social, apportons notre pleine et entière coopération. Au fur et à mesure que des besoins matériels surgiront au sein de cette oeuvre naissante, assurons par de généreuses souscriptions son plein développement. Il y va de la formation physique et morale de nos enfants. Aidons-là à grandir et assurons sa survivance au milieu de nous.

Joseph DUGUAY.

* * *

DU SECRET PROFESSIONNEL

Le secret professionnel ne diffère pas d'un secret ordinaire sauf qu'il ajoute quelque chose; la personne qui se confie se confie à quelqu'un d'officiel, à une personne dont la fonction est de rendre service, que ce soit dans le monde des affaires ou dans les professions libérales au sens strict du mot.

Quelque soit notre fonction, nous ne sommes jamais affranchi de nos obligations d'homme privé et nous demeurons toujours lié aux secrets naturels même s'il nous arrive de connaître des choses durant l'exercice de la profession.

Si un professionnel — au sens large du mot — manque au secret dans l'exercice de ses fonctions, il contribue à faire perdre confiance non seulement en lui-même mais aussi en tous ceux qui pratiquent la même profession et parfois à l'institution ou la maison qui dispense des services.

Le secret étant une chose sur laquelle on a un droit personnel, il n'est pas légitime de rechercher inutilement les secrets des autres; on ne peut le faire que

L'ETAT ACTUEL DU MONDE



Concours de pièces de théâtre ouvert jusqu'au 31 déc. 1947

Pour encourager l'art dramatique un peu négligé chez nous, Les Amis de l'Art annoncent le lancement d'un concours de pièces de théâtre en un acte et en trois actes, ouvert à tous les citoyens canadiens des deux langues, leur âge ne devant pas dépasser 35 ans.

Le concours qui sera sous la présidence d'honneur de Son Honneur le Maire de Montréal se terminera le 31 décembre. Deux prix en argent seront donnés : \$100.00 pour la meilleure pièce en un acte et \$200.00 pour la meilleure pièce en trois actes, avec de belles perspectives de représentation à la scène et à la radio. Le choix du jury sera proclamé le 15 février 1948.

Voici les règlements du concours :

- 1- Sauf les sketches de revue, tous les genres sont admis: tragédie, drame, comédie, comédie dramatique en prose ou en vers.
- 2- Le concours est bilingue: les textes peuvent être rédigés en français ou en anglais.
- 3- Le concours est double: on peut envoyer une pièce en un acte ou une pièce en trois actes et le même auteur peut en soumettre plusieurs, signées d'un pseudo.
- 4- Les textes demeurent la propriété de l'auteur dont les droits seront ainsi protégés en vue de la représentation ou de l'adaptation.
- 5- Les oeuvres de théâtre déjà jouées ou couronnées par quelque autre prix littéraire, ne seront pas admises au concours. Tout travail ayant quelque si-

lorsqu'il s'agit de procurer un plus grand bien à la personne elle-même; on n'a donc pas le droit de tirer inutilement les "vers du nez" des autres et encore moins de chercher à connaître les secrets par des moyens illégitimes.

Il n'est pas permis de se servir d'un secret dont on a eu la connaissance par des moyens ou des procédés illégitimes et quand il s'agit de secret confié, à plus forte raison, on n'a pas le droit de s'en servir pour son avantage et encore moins pour celui d'autrui.

Ces quelques considérations, comme nous l'avons dit au début du premier article, n'ont qu'un but, celui de rafraîchir des notions qui s'oublient très facilement.

LA MENACE COMMUNISTE

Le Communisme est subversif, tyrannique et traître. C'est là la description qu'en donne un rapport intitulé "La Menace Communiste au Canada", et rendu public par la "Canadian Chamber of Commerce" à l'issue d'une assemblée de son Bureau de Direction Nationale, à Toronto. Convaincue qu'un "exposé des faits aidera à développer un électorat plus renseigné" qui "sera notre meilleure protection contre la régimentation d'Etat et la perte de la liberté individuelle", la "Canadian Chamber of Commerce" a préparé une analyse documentée de la nature et des opérations du Communisme tel qu'il se développe actuellement au Canada.

Dans ce rapport, auquel elle travaillait depuis plusieurs semaines, la Chambre déclare que "Le Komintern est plus actif aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été auparavant" et soutient cet avancé en s'appuyant sur le Rapport de la Commission Royale sur l'Espionnage et en analysant les événements mondiaux.

Le rapport met aussi à jour les publications communistes au Canada qui "présentent le point de vue du Parti sur toutes les questions et qui recherchent leurs lecteurs, dans la classe ouvrière du Canada, spécialement celle d'origine européenne".

militude avec une oeuvre déjà existante et suspecte de plagiat, sera rejeté par le jury.

6- Le manuscrit, dactylographié en 5 copies sur double interligne, devra être signé d'un nom de plume.

7- Les textes soumis devront être accompagnés de l'extrait de baptême et d'une enveloppe scellée, sur laquelle le pseudonyme sera inscrit, et contenant le nom de l'auteur, son adresse et son nom de plume.

8- Tous les textes envoyés au plus tard le 31 décembre, devront être adressés comme suit :

Concours de pièces de théâtre, Les Amis de l'Art, 3815 avenue Calixa-Lavallée, Montréal.

9- Le jury se réserve le droit de rejeter tous les textes si aucun n'est acceptable.

Le Jury sera composé comme suit : Le R. Père Emile Legault, directeur des Compagnons, M. Louis Mulligan de la Société Shakespeare et du M.-R.T. et M. Jean Béraud, critique dramatique au journal La Presse.

CARTES PROFESSIONNELLES**VAL D'OR****M. Edward Viney**

AGENT D'ASSURANCES

Nous assurons tout le monde et pour toutes occasions

AUTOMOBILE — FEU — VIE etc.Bureau: 763, 3ième Avenue Val d'Or Tel: 228
Res.-64-A, avenue Laurier, Bourlamaque Tel: 273LA SAUVEGARDE
Assurance-vieMembre du Club
DUCHARME**ALFRED GAMACHE**RESIDENCE:
922, Première Ave.

VAL D'OR

Casier Postal 313
Tél. 225**Armand Gilbert B.A. L.L.L.**
NOTAIRE

Edifice Splendid Sweets

Téls: Bureau: 660-A — Rés. 660-B
VAL D'OR**JOSEPH MORIN**
B.A. L.L.L.
NOTAIREEdifice Gagnon, 3ème Ave
VAL D'OR

TEL 26 C.P. 897

Me Lucien Tourigny, c.r.

Edifice Lalonde

Ch. 209

Tél. 124

VAL D'OR

Me Lucien Cliche B.A. L.L.L.

AVOCAT

EDIFICE GAGNON

812, 3ième Avenue

Tél. 24-A

Me Ls Charles Trempe B.A., B.L.M.

AVOCAT

Edifice Self, Chambre 7

Tél. 727

VAL D'OR

Dr. Bernard Bélanger

CHIRURGIEN-DENTISTE

Chambre 7

Edifice Rabinovitch

Val d'Or

Le R. P. Lionel Grondin chante sa première messe solennelle à Landrienne

Le 29 juin 1947, en l'église de Landrienne, Abitibi, le Révérend Père Lionel Grondin, c.s.sp., célébrait sa première messe solennelle au milieu de ses concitoyens avec tout l'éclat dont se revêt semblable événement.

Le nouveau prêtre était assisté de Monsieur l'abbé J. A. Bérubé, curé de Landrienne, tandis que Monsieur l'abbé Philippe Blanchard, son confrère de collège, servait comme diacre et le Révérend Père Yvon Morainville, c.s.sp., comme sous-diacre. La chorale de la paroisse alternait avec la foule dans le chant de la messe grégorienne.

Parmi les principaux assistants, on remarquait, au premier plan, Monsieur et Madame Lucien Grondin, heureux parents du nouvel Elu, MM. Romuald et Edouard Grondin, ses frères; ses soeurs Simone et Jeanne respectivement de Val d'Or et de Malartic; ses beaux-frères MM. Cyprien Ross et Albert Perron; ses belles-soeurs Mesdames Romuald et Edouard Grondin; ses tantes, Mesdames Albert Veilleux, d'Ilmaville, et J. H. Lord de Shawinigan; sa cousine Marguerite Désaulniers, d'Almaville; ses cousins Moise Grondin et Albany Gauthier.

Après l'Evangile, M. le curé J. A. Bérubé félicita le jeune prêtre et ses parents avec une chaleur émouvante et le R. P. Morainville fit le sermon de circonstance avec une éloquence prenante.

On transporta les Saintes Espèces au presbytère après la grand messe, et le nouveau lévite revint au sanctuaire aux applaudissements de la foule. M. Lucien Lavoie, maire du village présenta les vœux des paroissiens au jeune prêtre, et MM. Lionel Frigon et Camille Lavoie, confrères de classe du jeune Sulpicien, lui offrirent un magnifique ciboire en or, ainsi que le bréviaire en 4 volumes, dernière édition Benziger, alors que M. André Matte lui présentait une bourse bien garnie, don des paroissiens de Landrienne.

Trois nouvelles pistes de course

VAL D'OR

Au dire du Chef de police Girouard, la ville est en voie de convertir ses trois principales artères, soit la 3ième avenue, la 4ième et l'avenue Centrale en champ de course, et cela par la faute des automobilistes en frinagle de vitesse. Le Chef nous prie d'avertir les délinquants invétérés que les responsables de la circulation sont décidés à sévir énergiquement, afin d'empêcher que les chauffards qui ne tiennent plus à la vie ne massacrent pas du moins celle de nos dignes concitoyens. Les intéressés seraient sages de prendre bonne note de cet avertissement, et de s'y conformer, dans leur propre intérêt et celui de la population.

Bureau : 405-A TÈL. Résid.: 405-B
SELWYN COOKE, m.r.a.l.c.
Architecte
Edifice Transport .. 687, 3e Ave
McLeod VAL D'OR

Le héros de la Fête remercia en termes émus ses généreux bienfaiteurs et un banquet suivit, à la demeure de M. Grondin, sous les auspices des Dames fermières de l'endroit, dans un décor champêtre le plus original.

De nouveau, le nouveau prêtre remercia avec émotion les responsables de ces agapes inoubliables, et le papa du jeune lévite prend la parole, après un silence presque religieux: "Je vis, dit-il, le plus beau jour de ma vie et jamais il ne me sera donné d'en vivre un autre pareil. Je voudrais pouvoir dire toute la joie et la reconnaissance que j'ai dans le coeur, mais l'émotion est trop forte, je ne puis aller plus loin. Vous me voyez et je sais que vous comprenez: merci."

C'est alors que le R. P. Morainville prend la parole pour nous brosser un portrait plein d'humour de son jeune confrère en religion. M. l'abbé Blanchard dit aussi quelques mots de reconnaissance et de félicitations à l'endroit des organisateurs de ce dîner, puis M. le curé rappelle que Landrienne pourra inscrire avec fierté dans les plus glorieuses pages de son histoire religieuse que cette paroisse a donné à Dieu, à l'Eglise et à la Patrie, le premier ecclésiastique né dans la région abitibienne.

Le Questionnaire 'des Allocations Familiales

Ce questionnaire a été approuvé par le Directeur Régional des allocations familiales à Québec. Les textes publiés n'engagent nullement le Ministère national de la Santé et du Bien-être social quant au versement ou au retrait des allocations familiales. Adressez votre demande au "Questionnaire des Allocations Familiales" au soin de ce journal. Pour réponse personnelle, inclure une enveloppe de retour affranchie.

Dites-Moi, est-il vrai qu'un enfant qui a dépassé l'âge de seize ans et qui poursuit des études avancées, peut continuer de recevoir l'allocation familiale?

R.— Nul enfant canadien ne peut continuer de recevoir légitimement l'allocation familiale après le mois pendant lequel il a atteint l'âge de seize ans, et exception n'est pas faite dans le cas de ceux qui poursuivent leurs études, ou qui, encore, sont malades et impotents.

Maurice B. La question que vous me posez ne regarde pas le Directeur régional des Allocations familiales. Je vous conseille d'écrire aux autorités provinciales à ce sujet.

AMOS

Consultations sur rendez-vous

Dr. Edmond BourgaultSpécialité :
Chirurgie générale

EDIFICE ROYAL

AMOS

Tél. 317

CHARLES-N. BARBES

AVOCAT ET COMMISSAIRE

Edifice ROYAL — AMOS

Tél.: 213-220

MARC DUGUAY, B.A., L.L.L.

— NOTAIRE —

EDIFICE THEATRE ROYAL

AMOS Qué.

Tel:

Bureau : 225

Résidence : 159

Dr FLORENT BACON B.A., L.C.D.
DENTISTESpécialité
Dentiers — Extraction
(Anesthésie au Penthotal)

1ère Avenue, Amos (en face du Bureau de Poste)

Tél. 105

FEMME ACCUSEE . . .

(Suite de la page 4)

poignée spécialement amincée pour mieux donner prise à sa tortionnaire. A maintes reprises Fernand Martel prétend que sa mère et sa soeur aînée âgée de 20 ans lui ont appliqué jusqu'à cent coups de cette matraque. Pour lui infliger cette torture, on le suspendait par les mains à un clou de quatre pouces planté à quatre pieds de terre contre un poteau soutenant l'escalier courant de la cuisine à l'étage supérieur. De cette façon l'enfant avait peine à toucher le parquet de la plante des pieds et ne pouvait offrir aucune résistance à ses prétendus bourreaux. Certains soirs, sa mère l'a mis à genoux, l'a attaché et l'a forcé de se tenir les bras en croix, alors que dans chaque main, il devait soutenir un quartier de bois de chauffage. Quand la fatigue le forçait à laisser tomber l'un ou l'autre de ces deux fardeaux trop lourds pour ses mains débiles, les coups recommençaient à pleuvoir. Ces scènes se seraient répétées pendant plusieurs nuits consécutives. C'est toujours en l'absence du père passant l'hiver dans la forêt que l'enfant était battu et maltraité. Au surplus, chaussé de souliers éculés et privé complètement de mitaines il devait rentrer de la neige tous les mardis, et remplir un tonneau où la neige fondue à la chaleur du foyer servait ensuite à la lessive familiale.

Transquestionné par le procureur de la défense, l'enfant a admis ne pas savoir compter jusqu'au chiffre cent, mais comme il dit, "Je sais que ma mère et ma soeur m'ont donné cent coups de bâtons, parce que elles, les comptaient à haute voix".

Quand Me Miquelon lui a demandé pour quelle raison sa mère l'aurait battu de cette façon Fernand Martel a répondu: "C'est parce qu'elle hait ma marraine". A la reprise de l'enquête on découvrira sans doute l'existence d'un drame de famille pour le moins étrange. En effet des 15 enfants que l'accusée élève et a élevés, seuls Fernand et Marie-Claire ont connu un pareil régime. Marie-Claire aura elle aussi son histoire à raconter et elle donnera sans doute ce qui lui semble la raison de ses mauvais traitements.

Le libérateur

C'est au mois d'avril que le long martyr de l'enfant aurait pris fin quand M. Zéphir Ouelette, de Béarn, l'oncle de l'enfant a cru bon d'intervenir.

M. Zéphir Ouelette

Entendu comme témoin, M. Ouelette a déclaré qu'il était marié à la soeur de M. Jean Martel et que par conséquent l'accusée, femme de ce dernier, était sa belle-soeur par alliance. En mars il s'est rendu avec sa femme chez son beau-frère à St-Gérard de Berry. Ce jour-là, sa belle-soeur l'accusée lui aurait déclaré qu'elle battait son enfant, de la façon racontée par le témoin précédent et qu'elle le faisait coucher dans l'écurie. Le 16 avril suivant, M. Ouelette ayant reçu une lettre de son beau-frère lui demandant de recueillir chez lui le petit Fernand se rendit chercher l'enfant qu'il dirigea sans tarder sur l'Hôtel-Dieu d'Amos, vu qu'il

AU SERVICE DU PUBLIC

2

- Aller - Retour
- Tous les jours — entre —

Rouyn-Noranda - Amos - Val d'Or - Montréal

4

- Aller - Retour
- Tous les jours — entre —

Rouyn-Noranda - Malartic - Val d'Or

3

- Aller - Retour
- Tous les jours — entre —

Amos - Val d'Or

3

- Aller - Retour
- Tous les jours — entre —

Rouyn-Noranda - Duparquet - La Sarre

1

- Aller - Retour
- Tous les jours — entre —

Val d'Or - Senneterre - Amos
Rouyn-Noranda - Malartic - Val d'Or - Maniwaki
Hull - Ottawa

La Compagnie d'Autobus de l'Abitibi
Limitée
VAL D'OR

MALARTIC

ELU COMMISSAIRE D'ECOLE

Tel que nous l'annoncions la semaine dernière, M. Oscar Courtemanche a décliné l'honneur de nomination à la candidature de commissaire d'école, laissant ainsi une nomination ouverte seulement, celle de M. Paul Morin élu commissaire d'école par acclamation.

Les officiers de la Commission Scolaire Catholique de Malartic se composent maintenant de L. D. Hamelin, président, J. Hervé Carpentier, Liguori Albert, Roméo Lanoix et Paul Morin, commissaires.

* * *
VOL

Durant la nuit du 9 au 10 juillet, des voleurs se sont introduits par une fenêtre dans le restaurant opéré par Clovis Larose, coin Royal et Fournière, et ont fait main basse sur des cigarettes évaluées à environ \$35. Après avoir constaté que le tiroir de la caisse enregistreuse était vide ils se sont contentés d'emporter le contenu d'une boîte de carton remplie de sous, approximativement \$2.00 en tout. Le chef de police Tully poursuit une enquête pour retrouver les coupables.

* * *
MARIAGE

GINGRAS — DUNN

Samedi le 5 juillet, en l'église St-Martin de Malartic, fut béni le mariage de Rosaire Gingras, fils de M. et Mme Arthur Gingras de St-Ubalde de Portneuf, à Mlle Agathe Dunn, fille de M. et Mme Alphonse Dunn de Cap Desrosiers. M. Rémy Ste-Croix accompagnait le marié et M. Fabien Dunn accompagnait sa soeur.

semblait avoir un doigt et un orteil gelés qu'il était couvert de "bleus" et d'une maigreur squelettique.

Témoignage du Dr Emile Simard

A M. Ouellette succéda M. le docteur Emile Simard d'Amos qui raconta à la Cour que vers le 16 avril il avait examiné à l'Hôtel-Dieu, le jeune Fernand. Celui-ci avait un doigt et un orteil couverts d'engelures. Il portait aussi à la hute des reins des ecchymoses et une enflure prononcée qui avaient pu être causées par des coups de bâton, d'un bâton semblable à celui produit en cour et que Me Miquelon lui montra.

L'enfant a été 8 jours sous traitement à l'hôpital avant de regagner le domicile de son oncle qu'il habite encore. Entre temps, il s'est mis à manger, a repris du poids a été coquettement habillé des pieds à la tête. Au dire même de M. le docteur Simard il semble être un tout autre enfant que celui qu'il a examiné en avril dernier.

La cause a été ajournée au 26 août prochain. Entre temps, Fernand Martel continuera d'habiter chez son oncle M. Ouelette et la Sûreté provinciale, qui sur l'initiative du sergent détective Gustave Massue, a placé Marie-Claire dans une famille d'Amos dès le moment de l'arrestation de sa mère, prendra soin de cette enfant pour lui donner bon gîte et tous les égards à laquelle elle a droit.

NOUVELLES MINIERES

Un trou en
frontière d'El Sol
sur Valdora

Un trou en frontière de la propriété d'El Sol a été perforé sur Valdora, au no 951, dans la zone minéralisée de 500 à 525. Les échantillonnages ont donné une teneur en or de \$20.16 sur 25 pieds. Ce résultat est apparemment semblable à la qualité obtenue dans le trou 102, qui avait donné \$21.62, sur 19 pieds.

Toutes les valeurs enregistrées avaient été obtenues en exploitant le terrain au moyen de tous verticaux.

On vient de lancer un nouveau programme et les trous seront perforés dans la direction est-ouest, dans cette région, pour atteindre les lentilles parallèles qui auraient la direction approximative nord-sud. Les travaux sont commencés depuis le lundi 14 juillet.

* * *

Sigma Mines
(Québec)

La production de Sigma Mines (Quebec) Limited a rapporté \$176,954 en juin 1947, la mine ayant traité 29,700 tonnes de minéral d'une récupération moyenne de \$5.96 à la tonne, comparativement à \$158,279 provenant de l'usinage de 25,004 tonnes de minéral d'une teneur moyenne de \$6.33 à la tonne en juin 1946.

Durant les six mois finis le 30 juin 1947, la mine a produit pour

Encourageants
résultats sur
Paramaque

A la suite de la fameuse découverte faite en surface sur la mine Paramaque, il y a quelque temps, les ingénieurs surveillant cette propriété, ont continué leur travail autour d'autres veines parallèles.

A date outre le trou original A, on en compte deux autres, espacés entr'eux d'une cinquantaine de pieds. La veine A, lors du premier échantillonnage, avait donné du \$71.40, sur un pied et du \$6.50, sur quatre pieds. Les autres échantillonnages ont donné une teneur de \$22.40 sur deux pieds et \$5.95, sur 4 pieds. Les autres avaient une basse teneur.

Les échantillonnages sur la veine B, ne sont pas encore terminés. Sur la veine C, on a relevé \$10.15 sur un pied; \$4.90 sur un pied et autres valeurs moindres.

On est à compléter les travaux d'arpentage et de géologie. On a installé une autre foreuse à diamant sur les lieux et on continue le travail de sondage. Les promesses sont très encourageantes.

\$1,021,203 et traité 174,742 tonnes de minéral, soit une récupération moyenne de \$5.85 à la tonne, contre \$959,772 pour 151,170 tonnes, soit une moyenne de \$6.03 à la tonne pour la période correspondante de l'an dernier.

On est rendu à 1350
pieds sur la
propriété d'El Sol

Les travaux de sondages se poursuivent activement sur la propriété El Sol, au trou 5-Y. Samedi dernier, on a coupé la 1ère veine et les échantillons ont été soumis à l'analyse, mais les rapports ne sont pas encore entrés. Il y a une douzaine d'autres veines à couper.

* * *

La diatomite et le tripoli sont utilisés à l'état de poudre, ou sous forme de briques, comme absorbant des liquides et des gaz, comme isolant pour la chaleur et le son, comme matière de polissage pour métaux etc...

Pour plus de satisfaction et paiement rapide
par Mandat de Poste — expédiez vos

BLEUETS

à une maison reconnue

S. MARLOW & CO. LTD.
TORONTO

Cartes d'avis envoyée dès la vente des BLEUETS
Attention spéciale aux marchands et acheteurs.

Ecrivez pour information ou service
Timbres ou étiquettes d'emballage sur demande

Pourquoi
attendre
à demain
pour ouvrir
votre
compte
d'épargne?



LE JOUR où vous prendrez la ferme

résolution de mettre de côté pour vous-même une

partie de vos revenus, vous vous sentirez plus

indépendant, plus satisfait, plus confiant de

réaliser vos ambitions.

Ce jour-là, entrez à la Banque Royale en disant:

"Je voudrais ouvrir un compte d'épargne".

N'oubliez jamais que ce qui compte dans

l'argent que vous gagnez, c'est ce que vous épargnez.

Loi sur la Taxation des Surplus de bénéfices
Demande concernant les bénéfices normaux

AVIS

De récentes modifications apportées à la loi ci-dessus portent que toute demande concernant les bénéfices normaux doit être produite au Ministère du Revenu National avant le 1er septembre 1947.

Toute demande doit se conformer, quant à la forme et aux renseignements qu'elle contient, aux prescriptions du ministre, et celui-ci peut rejeter une demande qui n'est pas faite dans la forme prescrite ou qui ne renferme pas les renseignements exigés.

On peut obtenir les formules prescrites (S.P.1) de tout bureau de district de l'impôt sur le revenu du gouvernement fédéral.

Les renseignements pertinents exigés dans la formule doivent être inclus ou joints sous forme d'annexe. Les formules d'essai et les formules incomplètes, de même que celles produites après le 31 août 1947, ne seront pas acceptées.

Ministère du Revenu National
OttawaJames J. McCann, M.D.,
Ministre du Revenu National.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

SUCCUSALE DE VAL D'OR

L.-S. Martin, gérant

C. P. 637

Tél. 464



Dionne Motor Sales Inc.

500 - 520 Centrale — VAL D'OR

VENTE & SERVICE

Pièces et accessoires pour CHRYSLER — PLYMOUTH — FARGO — DESOTO — DODGE

Confiez-nous toujours la réparation de votre automobile ou camion



La Gazette d'Amos

Elections à la Chambre Cadette

Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes ont procédé comme suit à l'élection de leurs officiers pour l'année 1947-48. Président, M. Jean-Paul Lalonde, vice-président, M. Julien Viens, secrétaire: Me Marc Duguay, N. P. trésorier: Me Marc Tardif; directeurs: M. Léandre Paré, président sortant de charge, membre ex-officio du comité exécutif, MM. Lucippe Hivon, Mozart Turcotte, Conrad Drouin, Guy Jolin, André Desalliers et Me Charles Barbès, avocat. Le scrutin était présidé par M. Léandre Paré.

C'est à la Salle Paroissiale, vendredi soir le 11 juillet à 8.00 que l'on a tenu l'assemblée régulière annuelle de cette Chambre. Au cours de la réunion on a aussi choisi les délégués qui se rendront les 1er, 2, et 3 août prochain assister au 12ième congrès provincial annuel de Lévis-Lauzon. Ce sont MM. Jean-Paul Lalonde, Léandre Paré, Fridolin Simard, Paul D. Boucher et Marc Duguay. M. Robert Nault a été élu substitut.

Malgré la chaleur qui sévissait ce jour-là en notre ville nos jeunes hommes d'affaires ont élaboré un programme d'action qu'ils entendent réaliser progressivement au cours des prochains douze mois.

Feu M. Arne Massicotte

Lundi dernier vers midi Mgr J. O. V. Dudemaine P.D. a présidé au chant d'un Libera en présence de la dépouille mortelle de M. Arne Massicotte, un ancien citoyen de notre ville décédé à Malartic, le 11 juillet dernier, à l'âge de 45 ans.

Lui survivent sa femme née Graziella Massicotte, son fils Yvon

Cérémonies d'ouverture de l'O. T. J.

Enfin, la question de l'O.T.J. est en train de devenir une réalité. En effet, depuis le 8 au matin, une centaine d'enfants fréquentent les terrains de jeux, fournis gratuitement par l'Association Sportive d'Amos.

Comme cette nouvelle oeuvre est une oeuvre d'éducation, elle ne voulut pas laisser de côté Dieu, sous prétexte que les enfants sont en vacances. C'est pourquoi nous avons voulu commencer par la messe, qui eut lieu à 8 heures. Puis à 9.30, tous les enfants, rassemblés dans la cours de l'école Ste-Thérèse, partirent, en rang de parade, vers le terrain de jeu, avec drapeau bleu et blanc en tête.

Mgr le Curé, qui encourage depuis toujours les oeuvres de jeunesse, n'a pas voulu rester indifférent à cette nouvelle oeuvre.

C'est pourquoi, il s'était rendu au terrain recevoir tous ces jeunes, ses amis, et ainsi, leur prouver, par sa présence, tout l'intérêt qu'il porte à cette oeuvre. Près de 125 jeunes garçons s'inscrivirent dès le matin.

Trois aides précieux vinrent seconder le travail du Directeur: MM. les abbés G. Duchemin, G. Brien, C. Bouillon.

Le mercredi après-midi, grâce à la générosité de M. J.-Albert Fournier, les enfants pouvaient refaire leurs forces par une colla-

tion: un verre de lait et une brioche. Et ainsi, tous les jours, avec l'aide de la Commission Scolaire et des Chevaliers de Colomb, nos enfants peuvent bénéficier de cette collation.

Un grand événement qui fut une surprise très agréable, et surtout très goûtée des jeunes, par des journées si chaudes, fut, sans contredit, une après-midi au lac.

En effet, grâce à la générosité de M. Paul Trudel, tous nos enfants se rendirent, par autobus, sur les bords du lac La Ferme.

Il fallait voir la physionomie de nos jeunes pour se rendre compte de la joie que leur procurait cette excursion.

Pour ce qui est des jeux, du fait que nous sommes encore qu'à nos débuts, nous n'avons pas encore tout ce qu'ont les terrains de jeux bien organisés. Tout de même, nos jeunes semblent être heureux de ce qu'on leur offre: balle molle, ballons, jeux de drapeau.

L'Organisation remercie tous les parents et les généreux donateurs.

signé) Le Directeur.

* * *

M. et Madame Paul Boutet ainsi que leurs enfants sont de retour d'une promenade à Montréal, Québec et Ste-Anne de la Pocatière.

Décès de Madame Joseph Grondin

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Madame Joseph Grondin, née Marylis Audette, survenu en notre ville vendredi soir le 11 juillet dernier, à l'âge de 64 ans et 10 mois, après une longue maladie.

Lui survivent en outre de son mari, ses fils Raymond, infirmier à l'Hôtel-Dieu d'Amos, et Paul-Emile, aussi infirmier en service privé en notre ville; Napoléon Hormisdas et Henri de Québec ses filles Mesdames A. St-Laurent, (Marie) d'Amos, Paul Légraré, (Gemma) de St-Nazaire de Berry J. M. St-Laurent (Lina), de Québec et Alphonse Doddridge, (Lucienne), de Québec.

Nous donnerons la semaine prochaine un compte rendu élaboré des funérailles qui ont eu lieu lundi dernier à 9.30 en la cathédrale d'Amos au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A M. Grondin et aux membres de sa famille, nous offrons nos sincères condoléances.

Condamnations

Au cours du terme de la Cour du Magistrat, plusieurs accusés ont plaidé culpabilité à diverses accusations et ont reçu comme suit les sentences imposées par le président du tribunal:

Paul Lambert, Val d'Or, vol de paletot: deux mois de prison;

Georges Leclair, alias Lepic, Val d'Or, possession d'arme offensive: condamné au temps passé en prison, depuis son arrestation le 19 mai dernier.

Roland Bouchard, Vilbois, mutilation d'animaux, \$20.00 d'amende ou un mois de prison, avec sursis de deux mois pour payer cette amende;

Albini Tychornecki, Malartic, vol de timbres au Bureau de Poste de Malartic: deux mois de prison;

E. Bastien et J. St-Pierre, deux bucherons en tournées dans la région, tentative de vol sur la personne: six mois de prison.

M. Crête et P. M. Gélinas, accusés de complicité dans le même vol: trois mois de prison.

BUREAUX A LOUER

Trois pièces communicantes dans édifice chauffé, au centre d'Amos en face du Bureau de Poste

S'adresser: Dr FLORENT BACON, Immeuble BACON

1ère Avenue, AMOS Tél. 105

NOUVELLE EMISSION

CORPORATION DU VILLAGE D'ANGLIERS

\$40,000. à 3 %
d'obligations remboursables en séries de 1948 à 1961

CAPITAL ET INTERETS semestriels (1er janvier et 1er juillet) payables en monnaie légale du Canada à la Banque Canadienne Nationale à Ville-Marie, Amos et Montréal.

DROIT DE RACHAT anticipé au pair (\$100.) à toutes les échéances d'intérêts, en tout ou en partie, sous l'autorité du chapitre 212 des Statuts Refondus de Québec. Cependant, si tel rachat est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées et les numéros les plus élevés.

PLACEMENT AUTORISE pour les biens d'autrui dans la province de Québec et pour les Compagnies d'Assurances enregistrées suivant la loi concernant les Compagnies d'Assurances canadiennes et britanniques.

L'OBJET DE L'EMPRUNT: Le produit de la présente émission servira à des travaux d'aqueduc et d'égoûts.

STATISTIQUES FINANCIERES:

Evaluation imposable:	\$485,000.
Dette municipale:	Présent emprunt seulement.
Taxe régulière:	0.75
Taxe spéciale:	0.75

AUTRES RENSEIGNEMENTS: Angliers est une jolie et florissante petite paroisse du comté de Témiscamingue. Sa principale industrie est celle d'un pouvoir hydraulique de grande capacité, propriété de la Northern Quebec Power, Ltd.

Prix: 100. plus l'intérêt couru

L'offre de ces titres est subordonné à leur émission et à leur livraison entre nos mains.

ST-ONGE & FOURNIER, INC.

13, rue Principale,

AMOS

Tél. 260

Les renseignements ci-dessus, puisés à bonne source, n'engagent pas notre responsabilité.

UN HOMME À CONNAÎTRE



B. VEILLETTE
Amos

Il peut vous montrer comment l'assurance-vie vous aidera à résoudre vos problèmes financiers. Ses années d'expérience le mettent à même de vous offrir de bons conseils au sujet de l'assurance-vie. C'est donc un homme à connaître.

The National Life Assurance Company of Canada

Siège Social
Toronto



Fondée en
1897

1897 — UN DEMI-SIÈCLE DE SERVICE — 1947

Soirée d'adieu à M. Marcel Marchand R.C.M.P.

Les nombreux amis de M. Marcel Marchand, membre de l'escouade d'Amos de la Gendarmerie Royale se sont réunis vendredi le 11 juillet dans la soirée pour prendre avec lui un dernier contact, vu que notre citoyen qui habite notre ville depuis cinq ans et y a même pris femme en épousant Mlle Georgette Cossette le 6 juin 1944, devait nous quitter le lendemain pour aller prendre charge de la brigade de Rock-Island dans les cantons de l'Est tout près de la frontière Canado-américaine.

Au non du public présent, M. Victor Dubé, chef du bureau d'Amos exprima à M. et à Mme Marchand les regrets de tous de les voir nous quitter. M. Dubé souligna toutefois que M. Marchand était l'objet d'une promotion bien méritée par ses excellents états de service. Il lui offrit ses félicitations et ses vœux de succès dans le nouveau champ de ses activités.

En termes tout-à-fait appropriés, M. Marchand remercia l'assistance de cette belle marque d'estime et d'amitié et trouva des mots heureux pour exprimer tout le bonheur qu'il avait éprouvé à vivre pendant cinq années dans l'hospitalière ville d'Amos.

Une session récréative agrémentée de rafraichissements aussi abondants que généreux se poursuivit ensuite au cours de laquelle l'entrain et la gaieté se manifestèrent par des chants et des refrains joyeux qui terminèrent cette agréable soirée.

* * *

Notes sociales

MARIAGE

CARRIÈRE — BOUCIER

Samedi dernier, en la cathédrale d'Amos, M. l'abbé René Lévesque a béni le mariage de M. Roland Carrière, fils de M. et de Madame Edmond Carrière, de cette ville à Marthe Bourcier, fille de M. et Madame Israel Bourcier. M. Edmond Carrière servait de témoin à son fils alors que Mlle Bourcier était accompagnée de son père.

Mlle Thérèse Drouin, soprano et M. Arthur Drouin, baryton rendirent plusieurs chants sacrés de circonstance.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, il y eut réception au Château Inn.

Les nouveaux époux qui habiteront notre ville à leur retour passeront quelques jours dans les Laurentides.

* * *

DEPLACEMENTS

Mlle Lucette Roy et son frère M. Robert Roy passent quelques semaines en villégiature à Trois-Pistoles.

* *

M. et Madame Paul Descoteaux, de Yamachiche, et M. Emile Gendron, de Trois-Rivières, ont rendu visite à M. et à Madame Paul Gendron.

* *

Madame Frank Blais junior de Malartic était de passage parmi nous, en fin de semaine et a aussi assisté au mariage Carrière-Bourcier.

LES MEFAITS (suite de la première page)

concert avec le gardien du poste alerta notre brigade d'incendie. Malheureusement la foudre avait frappé au cœur même de la distribution de l'électricité et conséquemment, la sirène au haut de la tour demeura silencieuse. Les pompiers et les volontaires, ne pouvant arroser la sous-station à cause du danger qu'ils encouraient se servirent d'un extincteur spécial et descendirent les interrupteurs de courant.

Toute la vie citadine fut dé-

sorganisée. Des mineurs durent monter du 12ième niveau en se servant des échelles, tandis que d'autres durent manger à la chandelle. Au journal tout comme dans les autres imprimeries et dans d'autres établissements l'activité régulière dut cesser.

* * *

M. et Madame J. O. Germain, M. et Madame Rosaire Gagnon ainsi que M. et Madame Joseph Dufresne de Val d'Or étaient de passage en notre ville samedi dernier à l'occasion du mariage Carrière-Bourcier.

SACS DE THÉ
"SALADA"
Si pratiques



Edouard Montpetit

L'université de Montréal inspira toute sa vie

SUCCESSIVEMENT professeur, fondateur et directeur de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, puis secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Edouard Montpetit contribue depuis plus de quarante ans — avec distinction et discernement — à la progression de l'enseignement supérieur dans notre province.

Son influence s'est exercée bien au delà des salles de cours. Guide prudent et véritable ami des étudiants, il sait, avec une amène clairvoyance, résoudre leurs problèmes, leur prodiguer de précieux conseils, et les orienter avec perspicacité vers de fructueuses carrières.



Né à Montmagny, M. Montpetit a toujours eu à cœur de faire connaître à l'étranger l'évolution magnétique de sa patrie. En Sorbonne et à l'Université de Bruxelles, il a donné des séries de conférences sur le Canada.

Il a représenté son université, sa province et son pays devant plusieurs congrès de diplomates et d'éducateurs européens. L'Etat le délégua aux conférences internationales de Gênes et de La Haye (1922), ainsi qu'auprès de l'Assemblée de la Société des Nations réunie à Genève en 1935.



M. Montpetit est l'auteur de nombreux ouvrages qui traitent de l'histoire et de l'économie politique. Il a maintes fois consacré ses vastes talents d'économiste et d'éducateur au service du public. Souvent nommé aux plus hauts postes, il a été membre du Comité fédéral de reconstruction d'après-guerre, président du Comité de révision des taxes de la province, directeur général de l'enseignement technique de la province, etc.



A titre de professeur et d'administrateur, M. Montpetit a joué un rôle prépondérant dans la formation intellectuelle d'innombrables étudiants soucieux de bénéficier des riches avantages qu'offre notre Dominion. Ces occasions sont aujourd'hui plus abondantes que jamais. Quelque carrière qu'ils choisissent, les jeunes Canadiens n'ont plus à chercher le succès hors de leur pays.

PUBLIÉ PAR

Molson's

(tiré d'une série d'articles biographiques illustrant la carrière de Canadiens français bien connus dans le domaine des sciences, des arts ou de l'industrie.)

Dernière ronde

par François Girardeau
chroniqueur sportif

Une nouvelle ligue de balle molle a fait son apparition dans la région, souhaitons qu'elle remporte tout le succès désiré. — La Ligue Américaine a battu la Nationale par 2 à 1 lors de la joute d'étoiles disputée au Whigley Park à Chicago la semaine dernière. Bob Feller, le meilleur lanceur de l'Américaine n'a pas participé à la joute à cause d'un violent mal de dos. — Howard Giguère s'est servi de treize joueurs pour tenter de mater Sullivan, mardi dernier mais sans succès. — Tel qu'annoncé précédemment, nous ne croyons pas que le champion Joe Louis livre de combat cette année, il avait été question d'opposer le champion à Olle Tandberg, mais ce dernier a si peu de classe, qu'ils est peu probable qu'il obtienne un match de championnat du moins cette année. — Il est fort possible que l'as Jack Banta des Royals de Montréal fasse le saut dans la grande tente, avec les Dodgers de Brooklyn d'ici quelque temps et cela, au grand désappointement des amateurs montréalais.

Le Baseball, vient de perdre un de ses serviteurs les mieux versé dans les lois du losange, dans la personne du Juge Bramham. — La Ligue du Nord-ouest québécois a tenu lundi soir dernier une importante assemblée sous la présidence de M. John Waugh.

Saviez-vous que Maurice d'Avignon qui officie comme arbitre dans la ligue de baseball est un type qui a été prisonnier des japonais pendant cinq longues années. Maurice a été capturé durant le siège de Hong Kong. — Le sportman Ben. Self est l'âme dirigeante du groupe de "rooters" de la ligue du premier but au terrain du Val d'Or, vraiment Benny a une voix qui a le don de plaire à la foule. — Maurice Scott du Sullivan, James Doherty du Malartic, François Girardeau et Mel. Shaw du Golden Manitou seront les organisateurs d'une partie bénéfice au profit d'un ancien joueur du Golden Manitou qui est actuellement malade. La date de cette joute vous sera annoncée plus tard. — Jack Paul Jr. ancien joueur du Sullivan, s'alignera dorénavant pour le Golden Manitou.

C'est avec un peu de regret que Maurice Scott lui a donné son congé mais Maurice en bon sportif qu'il est a bien voulu accéder à sa demande tout en se privant d'un de ses joueurs les plus précieux. Une rumeur veut que Ben Cloutier, populaire gérant du magasin Légaré, soit approché pour faire partie du personnel des arbitres de la ligue de baseball. Nous espérons que Ben se fera un plaisir de venir en aide à ce département qui est actuellement dans un état lamentable. Dans les séries de détail qui ne sauront pas trop tarder maintenant, la semi-finale sera de deux dans trois tandis que la finale sera d'un trois dans cinq. — En dernière nouvelle, nous apprenons que Peter Mastasiuck pourra maintenant s'aligner pour le Val d'Or avec son contrat rempli en bonne et dû forme. — Pour le choix de l'équipe d'étoiles qui



Ligue du Nord-Ouest Québécois

Pour le bénéfice de tous nos amateurs, nous publions cette semaine la liste de tous les joueurs éligibles dans la ligue du Nord-ouest québécois. La limite des joueurs est de vingt-cinq pour chaque club et le Sullivan est le plus près de ce nombre en ayant vingt-un joueurs; vient ensuite Val d'Or avec vingt, Malartic avec dix-huit et Golden Manitou avec dix-sept joueurs sous contrat seulement. Voici maintenant la liste des joueurs s'alignant pour chaque club.

SULLIVAN:

Carrière J.-Is. — Beauchemin Jules — Laliberté Roger — Roy René — Bouchard M. — Carrière Hector — Beaumont Georges — Joyal Bernard — Gélinas Pierre — Carrière Urgel — Millasovich Frankie — Blais Benoît — Portelance J. — Paradis Arthur — Bernier H. — Delage Marcel — Valois Yves — Gaudet W. — Périard Germain — Bélisle Florian — Plouffe Antonio.

VAL D'OR

Elias Lloyd — Bellavance J. A. — Genest Edgar — Oltean Johnny — Bérubé Lionel — Garardeau F. — Grégoire Lou — Marcoux Jac. (suite à la page 17)

Sullivan et Val d'Or gagnent dimanche dernier

Les clubs Golden Manitou et Malartic n'ont pas eu une fin de semaine chanceuse car ils ont été battus successivement par Val d'Or et Sullivan. A Malartic, le club de l'endroit a reçu sa plus humiliante défaite de la saison aux mains du Sullivan par le score de 13 à 4 tandis que le Golden Manitou subissait le même sort dans une partie chaudement disputée contre le Val d'Or qui s'est terminée par le pointage de 8 à 7. Marcel Bouchard, artilleur du Sullivan faisait sa première apparition sur le plateau depuis un mois, une blessure l'avait forcé de se retirer temporairement. Peter Matasiuck, jeune joueur qui avait porté les couleurs du Golden Manitou au début de la saison porte maintenant l'uniforme du Val d'Or.

Sera connu dans deux semaines, les votes seront donnés par trois représentants de chaque club et aussi par l'exécutif de la ligue.

BASEBALL dimanche à 2.30 hres
GOLDEN MANITOU vs VAL D'OR

MALARTIC vs SULLIVAN

POSITIONS DES CLUBS
Ligue Nord-Ouest Québécois

	J.	G.	P.	Moy.
Malartic	12	8	4	666
Sullivan	11	7	4	636
Manitou	10	5	5	500
Val d'Or	11	3	8	272

Val d'Or écrase Sullivan

Pour la 2ième fois consécutive le club de Val d'Or a défait magistralement le club Sullivan — mais voyons, je parle des clubs de balle-mole junior (de 12 et 13 ans).

Ces jours derniers, M. le Maire Bérard conduisait chez nos aimables amis, les Sullivannois son camion rempli d'enfants, qui formaient deux équipes. L'une de garçons qui pour la 2ième fois allaient "écraser" le club de garçons de Sullivan par 25 à 22 l'autre de fillettes qui pour la 2ième fois allaient attraper une râlée magistralement administrée par leurs petites soeurs de Sullivan avec le pointage 27 à 15.

Ces partis de balle avec des jeunes clubs de l'extérieur sont une autre des activités de l'Oeuvre Municipale des Terrains de Jeux de Val d'Or.

* * *

1,200 personnes aux courses de Malartic

Au delà de 1,200 personnes assistaient à la réunion de courses dimanche le 13 juillet. Cette attraction nous amena plusieurs visiteurs de Kirkland Lake, New Liskeard, Amos, La Sarre, Val d'Or et autres endroits; ce qui tend à prouver que l'hippodrome de Malartic, étant renommé le mieux aménagé du nord, progresse en popularité.

Ernest Fink de Rouyn conduisait les courses. Il était assisté de Henri Carpentier de Rouyn, Donat Baril de Macamic et Gordon Cameron de Malartic qui agissaient comme juges.

Un joli programme de musique et chansons populaires sur disques était transmis aux visiteurs au moyen d'un haut parleur durant les intermissions.

Les trois premiers chevaux gagnants de chaque course se classent comme suit:

(suite à la page 17)

Ligue de balle mole d'Amos

Dimanche la Société d'Entreprises Générales Limitée l'a emporté sur Boisvert & Lemire au compte de 15 à 7.

Batteries: "Société" R. Létourneau, I.—R. Archambault, r. "Boisvert & Lemire" A. Bazinet, lanceur et P. Beaudry, receveur.

Arbitres: Au marbre, Conrad Drouin et sur les buts: Arthur Bouchard.

Les tournois olympiques qui ont suivi cette joute ont suscité un vif intérêt dans la nombreuse assistance qui malgré une chaleur torride se pressait dans les estrades: En voici les résultats.

Sauts en hauteur:

Classe de 16 ans et plus Jacques Brien.

Classe de 16 et moins: Hughes Palmondon.

(suite à la page 17)

Sullivan humilie Golden Manitou

Jeudi soir dernier, le club Sullivan est venu battre le Golden Manitou sur son propre terrain au compte de 9 à 5. Roy, lanceur des vainqueurs a affiché la plus belle performance de l'année en retirant 12 frappeurs au bâton dans cette joute de sept manches. Roy s'est aussi surpassé en retirant sur des prises consécutives Hall, Smith et Fitzer à la 5ième manche. Périard, Roy et Fortin ont été les gros canons de cette rencontre en y allant de deux

coups sûrs chacun. Voici le sommaire de cette partie.

Sullivan	AB	CS	P
Bernier, 1B	4	1	1
Gaudet, c.g.	4	0	1
C. L. Carrière, c.c.	4	0	0
Valois, 2B	3	0	1
Millasovich, 3B	4	1	2
Périard, rec.	4	2	0
Laliberté, c.d.	3	0	0
Delage, a.c.	4	1	2
Roy, lanc.	3	2	2
x Paul	1	0	0
xx H. Carrière	1	0	0

TOTAL: 35 7 9

(suite à la page 17)

Un homme sauve deux jeunes garçons d'une mort certaine ET GAGNE LE PRIX DOW



JAMES GRANT D'OTTAWA évite une tragédie par son sang-froid

M. James Grant venait de sortir son automobile du garage et ne réussissait pas à mettre le moteur en marche. Deux garçonnets, Maurice Evraire, âgé de 9 ans, et Donald Finnessy, âgé de 11 ans, se tenaient autour de lui.

M. Grant jugea nécessaire de verser de l'essence directement dans le carburateur. Tout près de lui, Donald, pour mieux voir, frotta une allumette. En un instant, l'essence prit feu et les flammes se répandirent dans tout le garage. Sans perdre une seconde, M. Grant saisit le petit Finnessy, lui rabattit un coupe-vent sur la tête pour le protéger et l'entraîna dehors tout en essayant d'éteindre ses vêtements avec ses mains nues, puis, se précipita de nouveau dans le garage où Maurice se tenait, paralysé d'épouvante, dans un coin de l'auto. Les vêtements de l'enfant brûlaient, M. Grant fut obligé d'arracher l'enfant qui se cramponnait à l'auto. Il y réussit. Tous trois durent faire un séjour à l'hôpital, mais ils eurent la vie sauve.

Nous sommes donc fiers de reconnaître l'héroïsme de M. James Grant, d'Ottawa, en lui décernant le prix Dow.



Juste au moment où M. Grant versait de l'essence dans le carburateur, le jeune Donald frotta une allumette. Immédiatement, l'essence prit feu.



M. Grant saisit l'enfant, et lui rabattit un coupe-vent, sur la tête, et le porta hors du garage, tout en éteignant les flammes de ses mains nues.

LE PRIX DOW est une citation faite aux actes de courage extraordinaire et se présente sous la forme tangible d'une Obligation d'Epargne du Canada de \$100. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs de quotidiens importants du Canada, accorde les prix d'héroïsme.



NOUS POUVONS COMPLETEMENT MEUBLER VOTRE MAISON

Vu le manque d'espace dans notre magasin, il nous est impossible d'étaler toute la marchandise que nous avons en entreposage. Vérifiez la liste suivante afin de vous familiariser avec notre marchandise.

Baignoires pour enfants
Berceaux pour poupées
Bibliothèques
Bouilloires à pression
Bureaux d'affaire

Cabinets à liqueurs
Cabinets à disques
Cabinets à couture
Carosses pour poupées
Carpettes
Cendriers
Chaises chromées
Chaises pliantes
Chaises hautes
Chaises juvéniles
Chaises de cuisine
Chaises roulantes pour bébés
Chaufferettes à l'huile
Coffres en cèdre
Coussins
Coussinets pour chaises hautes
Couvertures
Couvre-lits

Disques
Divans
Douillettes
Draps

Ensembles "Chesterfield"
Ensembles "Studio"
Ensembles à déjeuner
Ensembles de salle de bain (chenille)
Etagères

Fauteuils
Fauteuils berçants
Foyers

Housses

Laveuses (gaz)
Lits pour enfants
Matelas pour berceaux
Matelas : feutre ou à ressorts
Mirroirs
Mobilier de chambre à coucher

Nappes pour bridge

Oreillers

Paniers en osier
Paniers à déchets
Parcs pour enfants
Patères
Planches à repasser (et tapis)
Poêles (bois ou charbon)
Porte-journaux
Poubelles "Saniboy"
Prelarts
(Feltol ou Congoleum)

Radios (batterie)

Serviettes
Sommiers
Stores vénitiens
(aluminium, bois ou acier)

Tables de bout
Tables à extension
Tables à lampes
Tables à cartes
Tables à café
Tables en porcelaine
Tables et chaises (enfants)
Tabourets
Tapis
Tourne-disques
Tricycles

Voitures d'enfants et landaus

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Allumeurs de cigarettes
Aspirateurs
Bouilloires
Cafetières
Chauffe-lits
Chaufferettes
Eventails
Fers à repasser
Grille-pains
Lampes (variées)
Lampes de soleil
Laveuses
(ABC, Bendix, Easy)
Plaques électriques
Poêles (Gurney)
Radios
Réchauffe-biberons
Refrigérateurs
(Leonard)

Détacher cette annonce et servez-vous-en comme référence — Si quelques-uns de ces articles ne sont pas exposés sur notre plancher nous vous les montrerons avec plaisir.

RANDALL-DAVIS

"LA MAISON DU BON SERVICE"

796, 3ieme Ave.

VAL D'OR

Tel. 606

La Gazette de Malartic

Notes sociales

Bill Duff, ingénieur à l'usine de filtration de Malartic, qui devait revenir de ses vacances au début de la semaine, est retenu chez lui à Port Dover, Ont., par la maladie de sa mère Mme T. Duff dangereusement malade.

Le Révérend Morley Hall, secrétaire de l'Union de l'Eglise Baptiste de Québec et d'Ontario, accompagné de sa fille était à Malartic par affaires jeudi le 10 juillet. Jeudi soir il adressa la parole à la congrégation de l'Eglise Baptiste de Malartic.

Mme Martin Naglich de Val d'Or était en visite chez sa sœur Mme Marco Naglich de Malartic lundi le 7.

Ned Gordon, représentant de Gordon Co., était à Malartic par affaires au début de la semaine.

M. J. L. Chartier et ses enfants passent quelques jours au Lac Fledmond, Barraute, Qué.

Mme L. P. Brousseau et ses enfants passent un mois à l'île d'Orléans.

M. et Mme Laurent Thauvette et leur fillette Lucie sont revenus vendredi le 4 d'une huitaine passée chez des parents à Montréal, Vaudreuil et Laprairie.

Un parent proche d'un de nos jeunes hommes distingués de Malartic a passé ses examens avec distinction et joindra les forces de F.E.I. ou de Scotland Yard.

L'abbé C. H. Marsolais est revenu la semaine dernière d'une vacance de quelques semaines passée chez des parents à Vancouver, B. C.

Mme Willie Fillion est de retour d'une promenade de quelques semaines à Québec, d'Israël et d'une croisière au Saguenay.

L'abbé Kinlough est parti pour une quinzaine qu'il passera dans sa famille à Montréal.

M. J. Lecavalier de Montréal était à Malartic par affaires lundi le 7.

M. et Mme P. Patriquin de Norrie et leurs enfants sont partis mardi le 8 juillet pour une vacance qu'ils passeront à Truro, N. E. Ils voyageront en auto.

Mmes Gene Graham et Murry Kennedy étaient co-hôtesse à une partie de bridge donnée à la demeure de Mme Graham, jeudi le 3 juillet, en l'honneur de Mme Lorne Younberg. Les invités au nombre de 16 formant 4 tables de bridge. Les prix furent gagnés par Mme J. Morash, Mme Charols Walsh et Mme T. Malnes. Avant le goûter servi par l'hôtesse, assistée de Mmes J. Waugh et J. Morash, ce groupe de dames présentèrent un magnifique cadeau à Mme Younberg.

Le docteur et Mme T. J. Lynch et leur fils Michel sont partis la semaine dernière pour une vacance de quelques jours.

Mme F. Cook de l'avenue Fourrière est partie ces jours derniers pour Toronto où elle visitera des amis et des parents.

Le docteur et Mme F. Fontaine accompagnés de M. et Mme A. M. Jacques sont revenus le 2 juillet après avoir passé les Fêtes du 1er juillet à Montréal.

M. et Mme Andrew Young sont partis le 3 juillet pour un voyage à Ottawa.

Mr. Tom Hunter était à Montréal par affaires en fin de semaine.

Mr. Ray Sullivan a été officiellement accepté membre du Club Rotary de Malartic au dîner hebdomadaire du 26 juin dernier.

M. Florent Bourcier nous quittera prochainement pour aller s'établir à Val d'Or sous le nom de Bourcier Motor Sales. Monsieur Bourcier qui opérait sous ce nom à Malartic depuis 1941 a vendu son commerce à son frère Roland qui l'opérera sous le nom de Goldfields Motor Sales.

Représentant

MAURICE
D'AVIGNON

Tél. 461

173, 3ième rue,

VAL D'OR

KILGOUR'S

«Si c'est du papier, nous l'avons»

Peintures REARDON

«Peinture à ciment "BONDEX"»

Balances TOLEDO

Mlle Yolande Barrette, d'Autier, passait la fin de semaine chez sa sœur Mme Gérard Blanchette.

Me George Fulton de St-Jean, N. B. passera l'été chez sa fille et beaux M. et Mme G. Macee de l'avenue Abitibi.

M. et Mme Georges Gagné et leurs fillettes étaient aussi de passage à Amos lundi pour assister aux funérailles de Robert Gagné.

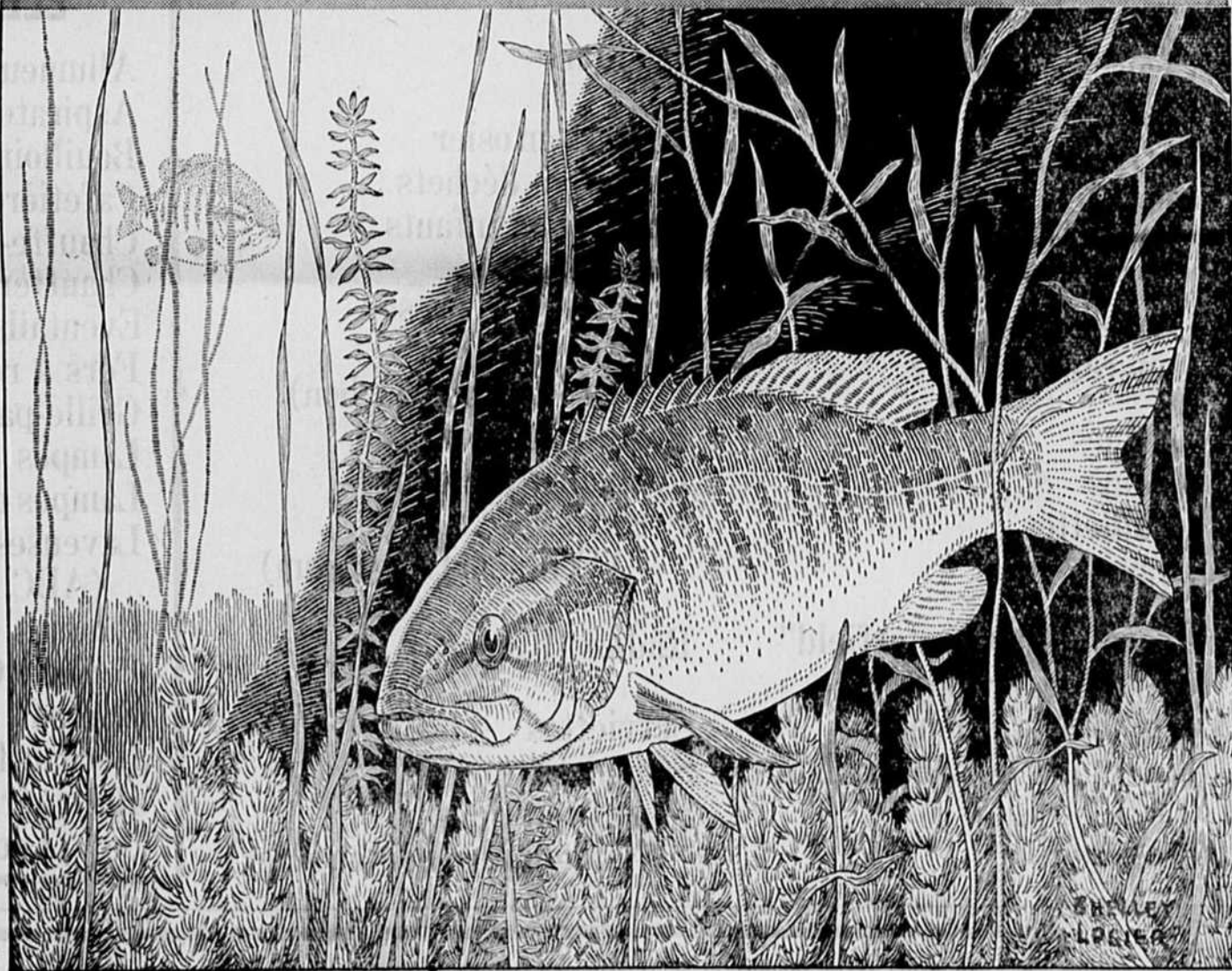
Mlle Monique Otis et M. Aimé Otis, de Montréal, son en visite chez M. Phyllis Bernier, fils et Mme Bernier.

Mlle D. Vallerie, de Val d'Or, est au nombre du personnel de la Banque de Toronto à Malartic durant les mois de vacances.

M. Martin, caissier de la Banque de Toronto est parti pour Parnetang, Ont., où il passera trois semaines de vacances.

La Nature Intacte

JOUISSSEZ-EN
PROTÉGEZ-LA



"L'ACHIGAN NOIR A PETITE BOUCHE" par Shelley Logier



LE PÊCHEUR A LA LIGNE—
un conservateur

En rejetant dans l'eau les poissons trop petits et en ne pêchant que durant la saison ouverte, le pêcheur à la ligne peut contribuer à l'œuvre de conservation du poisson canadien pour l'avenir.

Sur 10,000 oeufs—deux survivants! La femelle de l'achigan noir pond 10,000 oeufs durant sa vie. Dans des conditions normales, il ne résultera que deux poissons adultes de tous ces oeufs. Et la pêche avant l'ouverture de la saison réduit encore leur chance de survivance. Nous devons observer les lois de conservation afin de protéger et de conserver notre poisson.

"Le mâle garde les oeufs et les petits jusqu'à ce qu'ils puissent se débrouiller. Il faut que la saison close soit strictement observée pour la protection de ces espèces, car le mâle, qui monte la garde, happe tout ce qui vient près de son nid. Si le mâle se fait prendre, tous les petits seront détruits par leurs ennemis".

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED

SULLIVAN HUMILIE . . .
(suite de la page 14)

Golden Manitou	AB	CS	P
Franche, 3b	4	1	0
Clare, 1B	4	0	0
Poirier, 2B - a.c.	4	1	1
Hall, c.c. - anc.	4	1	2
Giguere, a.c.	1	0	0
Fitzer, rec.	4	1	0
Morrisette, c.d.	2	0	1
Fortin, c.g.	3	2	0
Lavigne, lanc.	1	0	0
z Smith, 2b	3	1	1
zz Campbell c.d.	2	1	0
zzz S. Bellan .cc.	2	0	0
zx Rioux	1	0	0
Total:	35	8	5

x frappe pour Valois à la sixième
xx frappe pour Laliberté à la deuxième.
z remplace Giguere à la deuxième
zz remplace Morissette à la cinquième.
zzz remplace Lavigne à la 2ième
x frappe pour Fortin à la 7ième.
Erreurs. Giguere 2. Franche, Smith, Bernier et Périard 1, buts sur balle par Lavigne 1, Hall 2, Roy 3; retraits au bâton par: Roy 11 en sept manches, Lavigne 1 en deux manches, Hall, 3 en 6 manches, Lanceur gagnant: Roy; lanceur perdant: Lavigne. Arbitres au marbe: G. Bunclark, sur les buts: Bertrand, durée de la jouete.: 1.55.

* * *
LIGUE DE BALLE . . .
(suite de la page 14)

Classe de 12 et moins: Patrice Savard.
Courses à pied:
Classe de 16 ans et plus: Jacques Brien.
Classe de 15 ans et moins: Laurent Deslongchamps.
Classe de 11 ans et moins: Germain Vezeau.
Course en bicycles
Classe de 16 ans et plus: Geo. Archambault et Jacques Langevin ex-aequo.
Classe de 15 et moins: Jean-Paul Archambault.
Classe de 12 ans et moins: Robert Robitaille.

* * *
LIGUE DU . . .
(suite de la page 14)

ques J Riendeau R. — St-Pierre Robert — Talbot Guy — Richard Jean-Guy — St-Pierre Bernard — Hamel Camille — Lachapelle Roger — Marcotte Fernand — Ménard Pierre — Watters Claude — Bellemare Joe — Mastasiuck Peter.

MALARTIC
Lawliss Llyod — Booth Kenneth — Stewart Gerry — Scrutton Edmund B. — Hogan J. J. — Opolski Léo — Leavoy G. G. — Croteau A. John — Armstrong Leopold — Monique C. — Hunt J. W. — Ovis Frank — Robitaille P. — McDonald B. W. — Hunt Ralph L. — Doherty James — Young C. F. — D. M. McLean.

GOLDEN MANITOU
Blais J. M. — Hall William — Campbell Dan J. — Smith Geo. A. — Morissette R. — Poirier Louis — Nowasad Steve — Bellan J. — Lavigne R. — Clare J. Ross — Rioux Ant. — Fortin Bud — Franche Delphis — Fitzer William — Bellan Stephan — Jolicoeur Jean-Paul — John Paul Jr.

1200 PERSONNES . . .
(suite de la page 14)

Classe 2.30 — Bourse \$100.00
1ère épreuve
Val Gratton, Irene Chino, Bingen Chino.
2ième épreuve
Val Gratton, Irene Chino, Bonny Henley.
3ième épreuve
Irene Chino, Val Gratton, Binny Henley.
2ième course
1ère classifiée — Bourse \$150.00
1ère épreuve
Nellie Harvester, José Dale, Peter All Strange.
2ième épreuve
Nellie Harvester, Tap Lee, Peter All Strange.
3ième épreuve
Peter All Strange, Peter Lee, Tap Lee.
3ième. couse
2ème classifiée — Bourse \$175.00
1ère épreuve
Lee Oliver, Marg. Dale, Peter Dale.
2ième épreuve
Marg. Dale, Ray Evans, Peter Dale.
3ième épreuve
Peter Dale, Ray Evans, Marg. Dale.

Free For All
4ième course — Bourse \$200.00
1ère épreuve
Berth Patch, Peter Glen S. Lincoln Dewey.
Berth Patch, Lincoln Dewey, Peter Glen S.
3ième épreuve
Lincoln Dewey, Berth Patch, Star Henley.
Au pari mutuel les gageures étaient -nombreuses et les prix alléchants, variant de \$5.00 à \$33.00.
La prochaine réunion de course aura lieu à Malartic le 10 août prochain.
* * *
BALLE MOLLE
Le club de Balle molle des jeunes filles de Val d'Or s'est rendu, mercredi soir à Malartic rencontrer l'équipe féminine de cette ville.
L'équipe de Val d'Or fut défaite au compte de 8 à 2.

DEMANGEAISON ARRETEE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS
Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la **PRESCRIPTION D. D. D.** liquide, médicamentée, pure, rafraichissante. Non grasseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la **PRESCRIPTION D. D. D.**

L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

A QUI DE DROIT

Conformément à la Loi des Infirmières de Québec (10 Georges VI, chapitre 88, 1946) nous attirons l'attention de tous les intéressés sur les dispositions suivantes de la dite Loi en vigueur depuis le 31 décembre 1946 (les chiffres se rapportent aux articles de la Loi).

39: Aucune personne ne peut exercer la profession d'infirmière, à moins d'avoir obtenu une licence et d'être inscrite comme membre de l'Association, dans le registre.

41: Les titres "d'infirmière" "d'infirmière enregistrée" de "garde-malade" "de garde-malade enregistrée" "Nurse" ou de "registered nurse" et leurs initiales, savoir: "I" "G.M." "G.M.E." "I.E." "N" ou "R.N." et autres appartiennent aux seules membres de l'association.

42: Il est interdit d'exercer la profession d'infirmière sous un pseudonyme.

54: Quiconque n'étant pas porteuse d'une licence d'infirmière, légalement accordée par le Comité et n'étant pas inscrite comme membre de l'Association, pratique dans la province comme infirmière ou comme garde-malade, est passible des pénalités prévues par la Loi.

La secrétaire-registraire.
E. Frances Upton, G.M.E.

La diminution des taxes vous vaudra UNE ENVELOPPE DE PAIE PLUS RONDELETTE...



A compter du 1er juillet! On déduira moins d'argent des salaires, pour acquitter l'Impôt sur le Revenu. C'est un bienfait pour tout le monde et c'est aussi une belle occasion de revenir au bon vieux système des économies personnelles! Ouvrez un compte d'épargne à votre succursale de la Banque Canadienne de Commerce et vous pourrez ainsi faire face aux dépenses imprévues de l'année et au reliquat des taxes que vous aurez à payer. Nous sommes toujours heureux d'être à la disposition de tous nos clients, anciens et nouveaux.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

SUCCURSALE DE VAL D'OR — L. G. PARENT, gérant.

JUBILE D'ARGENT . . .

(suite de la première page)

5. Chant: Adam, ce vieux mangeur de pomme Gérard Beauchemin.

6. MA LIBERTE Acte 21ème

7. Chant: Les petits vieux, Jean-Noël Beauchemin et Jeannine Coriveau.

8. Récitation: Les semeurs Muquette Labonne.

9. MA LIBERTE Acte 31ème

10. Chant: Thomas et moi Gérard Beauchemin

11. Tableau vivant: L'Etoile du Soir.

O CANADA!

Le tout fut exécuté avec brio.

Dimanche, 13 juillet, une cavalcade venait au devant de Monseigneur Dudemaine délégué de S. E. Mgr Desmarais, Evêque d'Amos pour les fêtes de Saint-Marc. Le Révérend Père Goyette, premier prêtre de la paroisse officia à la grand'messe accompagné de Monsieur l'abbé Odilon Boutin autre enfant de la paroisse, et de Monsieur l'abbé André Asselin de La Sarre, premier prêtre séculier né dans l'Abitibi. Monseigneur Dudemaine fit le sermon au cours duquel il nous servit une magnifique page d'histoire. Monseigneur Dudemaine avait été le premier missionnaire de Saint-Marc, puis, que avant que Saint-Marc exista ce territoire était rattaché à Amos.

A midi: Grand dîner au cours duquel Monsieur l'abbé Asselin, au nom du Clergé, et Monsieur le Député Henri Drouin, au nom des laïcs, encouragèrent les paroissiens de Saint-Marc à continuer de développer toujours de plus en plus ce bel esprit paroissial fait d'union et de charité. Le discours du Vénéré Jubilaire servit à démontrer précisément en quoi consiste l'esprit paroissial.

Dans l'après-midi, à trois heures il y eut un défilé de chars allégoriques. En voici l'ordre:

- 1.—Trois cavaliers.
- 2.—La ligue du Sacré-Coeur
- 3.—Le premier Colon
- 4.—La première visite de Mgr Latulipe.
- 5.—La première messe
- 6.—Le ministre Perreault
- 7.—Les Fermières
- 8.—L'agriculture moderne
- 9.—La Canadienne
- 10.—Le Conseil
- 11.—Le Jubilaire et le premier prêtre séculier né en Abitibi.
- 12.—Deux premiers prêtres de la paroisse.

NOCES D'OR . . .

(suite de la première page)

Laurier Blais, vicaire à Val d'Or.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine Gaspard Forest, V.F., curé qui présenta à la famille les voeux traditionnels et souligna le sens de ce jour anniversaire.

A l'issue de la messe, de nombreux parents et amis des distingués jubilaires se rendirent à l'Académie St-Sauveur où un banquet, suivi de la présentation d'une adresse et de cadeaux, marquait le point culminant des fêtes.

M. Lionel Veillette, au nom de la famille, lut une adresse et la jeune Réjeanne, petite fille des jubilaires, accompagnée de Jocelyn et Aurore, également petites filles, présentèrent une gerbe de fleurs aux héros de la fête. Une bourse généreusement garnie présentée par Marie-Paule, assistée de Olivette, petites filles des jubilaires, marqua la reconnaissance de la famille à l'intention de M. et Mme Napoléon Veillette.

Le Révérend Père Maurice Veillette, MM. Roland Veillette, le chanoine Forest, M. Roger Veillette l'abbé Plau, ami du curé de Val d'Or, prononcèrent des allocutions de circonstance, M. H.-A. Soucy, secrétaire de la ville de Val d'Or, remplissait les fonctions de maître de cérémonies.

A quatre heures de l'après-midi, tous se rendirent à la plage du Lac Le Moine où des jeux furent organisés; un souper champêtre fut servi à tous les invités et à 8 heures, tous se retrouvaient à la salle de l'Académie St-Sauveur où une soirée de famille du "bon vieux temps" clôturait cette première journée de réjouissances. M. l'abbé Oswald Crête neveu des jubilaires adressa la parole et un

Une course de chevaux retint l'attention de nombreux spectateurs à la fin de l'après-midi.

Monseigneur J. O. V. Dudemaine fut l'hôte d'honneur au souper. A 9 heures, séance organisée par les paroissiens. Une bourse fut présentée au Jubilaire par la paroisse, Monsieur le Dr Dion remit, lui aussi, un cadeau à Monsieur le Curé de la part de la Société des Artisans. Monseigneur Dudemaine tira les conclusions de cette fête inoubliable des Jubilés d'Argent de la paroisse et de son Curé. Au soir de cette réunion il y eut un feu d'artifice.

VUES ANIMEES . . .

(suite de la première page)

mabilité de M. Gaston Guillemette le locataire actuel.

Notre représentant a demandé à M. Cotnoir si les séances de vues animées seront fréquentes pendant les vacances. — "Nous espérons bien qu'une fois par semaine, nous aurons la possibilité d'amuser ainsi nos enfants. Dès samedi le 19, à 2 heures, nous aurons une autre représentation. Les acteurs des pellicules qui seront présentées seront tous des enfants. Vous pouvez aussi assurer vos lecteurs, que ces films sont choisis avec précaution et que rien de déformateur ne sera présenté".

orchestre composé de musiciens réputés agrémenta cette soirée comme on en passait jadis.

Mercredi matin, la famille était de nouveau réunie au pied de l'autel pour une messe de Requiem à l'intention des disparus et dans le cours de la journée, les parents visitèrent la région.

Notes biographiques

M. Napoléon Veillette naquit à St-Stanislas de Champlain le 15 juillet 1875; il épousait Mlle Marie-Anne Crête le 13 juillet 1897 et la cérémonie du mariage se déroula en l'Eglise de St-Narcisse de Champain; ils s'établirent alors à Hérouxville et en 1919, ils quittèrent le bas de la Province pour s'établir à La Reine d'où ils se rendirent à Val d'Or au début de 1938.

M. et Mme Veillette donnèrent le jour à 18 enfants dont 12 sont encore vivants. Ce sont: Lionel, Violette (Mme Henri Gosselin), Elphège, Sarto, de La Tuque, Blandine (Soeur Marie-Paule, o. p., de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec), le R. P. Martin-Marie, dominicain qui fut prisonnier de guerre au Japon et qui n'a pu se joindre à la famille à l'occasion de ce jubilé, Bernard, de La Tuque, le R. P. Maurice Veillette, O.M.I., Rachel (Soeur St-Bernard de Cîteaux, A.S.V.), Roger, Roland et Majella.

La famille Veillette a donc donné à l'Eglise, deux prêtres et deux religieuses et de l'union de leurs enfants, on compte plus de 40 descendants.

A M. et Mme Veillette, la Gazette du Nord est heureuse de présenter ses hommages et ses voeux respectueux.

M. COUSINEAU NOUS QUITTE

C'est à regret que nous annonçons la démission officielle de M. L.-P. Cousineau, comme ingénieur-gérant de la ville de Val d'Or, prenant effet à la fin de septembre prochain.

M. Cousineau nous quitte pour une position très intéressante, celle d'ingénieur de la firme Angus-Robertson, à son bureau-chef, à Montréal.

Nous ne doutons pas que M. Cousineau saura remplir avantageusement cette position, qui est une très belle promotion pour lui.

* * *

M. Robert Gorman passe ses vacances à Ottawa où il a rejoint Mme Gorman et ses enfants.

ATELIER DE REPARATION DE RADIOS INCENDIE

Les pompiers volontaires de Val d'Or étaient arrachés de leur sommeil, dans la nuit de lundi à mardi, pour aller combattre un incendie qui s'était déclaré à l'atelier de réparation de De Luxe Radio Service, situé sur le coin formé par le boulevard Lamiaque et la 31ème avenue.

On attribue la cause de l'incendie à un court circuit. Les dégâts matériels et les dommages sont très élevés.

* * *

Le Révérend Père Gérard Gagnon, O.M.I. de l'Université d'Ottawa passe quelques semaines au presbytère de Malartic.

IMMEUBLES**SPECIAL POUR CETTE SEMAINE**

Lot résidentiel, de choix, sur la 11ère Avenue

Terrain avantageux (50 x 110)

SUPER SERVICE ENRG.

Achat et vente de lots, maisons, commerces

876, 31ème Avenue,

Val d'Or

Tél. 480

Spécialiste en Pneus

Si vos pneus sont en bonne condition, nous vous le dirons. Sinon, fiez-vous sur nous pour satisfaction.

Notre département de réparations de pneus vous économisera de l'argent, du temps et du trouble. Nos facilités de vulcanisation suffisent à tous les genres de réparations et vous garantissent un ouvrage d'expert, des bas prix et un service rapide.

Si vous avez besoin de pneus voici un moyen d'accroître votre milage



Les pneus DUNLOP ARMORIZED sont tous spécialement développés pour résister aux chocs, entailles et à l'usure — spécialement renforcés pour ajouter du confort et vous permettre un service de milage additionnel. Permettez-nous de vous décrire les pneus Dunlop Armorized de construction Cable Cord.

Northern Tire Vulcanizing Enrg.

1258, Chemin Rouyn

Tel. 240-A

SERVICE DE 15 MINUTES

Appelez 570 ou 571

et dans 15 minutes votre clavographe défectueux sera échangé pour un clavographe ROYAL durant la période d'inspection mensuelle ou de réparation.

2 MECANICIENS EXPERTS

se chargent de reconditionner ou de réparer votre clavographe, dans un atelier spacieux et moderne.

ESSAYEZ

NOTRE SERVICE MENSUEL D'INSPECTION

TAUX MODIQUES

Garantie de service



POSSEDER UN

ROYAL

(le meilleur au monde)

J. LEO GAGNON

REPRESENTANT EXCLUSIF

872 31ème Avenue, VAL D'OR

Tél. 570 - 571

Modes

Coiffure

Propos Féminins

Art culinaire

Couture



Le chapeau en vedette

par GINETTE



Ce qui attire le plus dans la tenue d'une femme, c'est son chapeau. Elle le sait si bien, qu'elle rognera sur toutes les dépenses, mais fera des folies quand viendra le temps de choisir le bibi de ses rêves. Et voici toute une collection qui fera l'envie des élégantes.

Nous avons groupé ici des créations des modistes à la renommée mondiale. De gauche à droite, chapeaux d'été par Walter Florell, Hattie Carnegie, Mme Pauline.

RECETTES

CONGÉLATION ET MISE EN CONSERVE DES FRAMBOISES ET DES POIS

A l'heure actuelle, les deux expressions "congélation" et "mise en conserve", sont très employées par les ménagères canadiennes. Lorsque des amies se rencontrent, elles se demandent tout de suite comment va la mise en conserve ou la congélation. Ce qui entraîne ordinairement un échange de vues relativement aux avantages d'une méthode sur une autre, aux types de contenants les plus appropriés, et ainsi de suite. Il y a bien aussi un peu de vantardise sur la quantité de fruits et de légumes mis en conserve ou congelés.

Dans certaines localités, la congélation et la mise en conserve sont toutes deux des sujets de conversation d'un grand intérêt,

alors que dans d'autres, où l'on ne dispose pas de moyens de congélation, la mise en conserve est encore à l'ordre du jour.

Pour presque tous les fruits et légumes, rien encore ne s'est montré supérieur à la congélation, qui retient presque toute la saveur, la couleur et la texture du produit frais. Cependant, étant donné que l'on fait encore de la mise en conserve sur une grande échelle, les économistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, donnent les conseils suivants sur la congélation et la mise en conserve des framboises et des pois.

Congélation des framboises

Choisissez des framboises fermes et entièrement mûres. Triez; lavez seulement si c'est nécessaire. Remplissez les récipients de fruits entiers et recouvrez de si-

rop froid modérément clair (1-1½) OU de sucre sec, employant 5 livres de fruits (environ 16 tasses) par livre de sucre (2 tasses). Comme toutes les variétés ne se congèlent pas bien, consultez votre ministère provincial de l'Agriculture pour les variétés qu'il recommande pour votre localité.

Pour obtenir un sirop modérément clair, employez 1 tasse de sucre pour 1½ tasse d'eau. Il faut laisser un espace de tête de au moins un demi pouce à la surface des contenants pour l'expansion au cours de la congélation. Congelez immédiatement. Si le produit doit être congelé et emmagasiné à l'entrepôt frigorifique à coffres-froids, placez chaque contenant à mesure qu'il est rempli, dans le réfrigérateur ou un endroit très froid jusqu'à ce que tous les contenants soient prêts, puis transportez-les sans retard à l'entrepôt frigorifique.

(suite à la page 20)

Billet de Michèle

Chers lectrices,

La santé est la plus grande de toutes les richesses. Dans un corps qui se porte bien, l'âme et l'esprit se portent mieux.

Quand l'alimentation quotidienne, jour après jour, ne contient pas les substances nécessaires à la vie, comment peut-on être en santé? "Se farcir l'estomac" avec des aliments sans valeur nutritive ou avec des aliments nuisibles, c'est devenir sous-alimenté et inévitablement la proie des maladies. Chez l'enfant, un tel régime, qui dure trop longtemps, le conduit au rachitisme.

Récemment, le Bureau des Statistiques du Dominion, recevait l'appui de la Division de la Nutrition du Département de la Santé et du Bien-Etre National à Ottawa, pour faire des examens détaillés.

On avait constaté qu'une trop grande partie de la population, au Canada, se composait de gens vieillies. Nous formons pourtant un peuple jeune, nous vivons dans un des plus riches pays du monde en produits agricoles et "nous faisons des vieux", dit-on. Nous avons un pourcentage trop élevé d'enfants qui ont fait du rachitisme et qui ont souffert et souffrent de maux occasionnés par la déficience de substances vitales, à cause d'un mauvais régime alimentaire.

Des examens minutieux ont été faits d'abord dans la Colombie Britannique et dans la Saskatchewan, dans un grand nombre d'écoles. Les autorités fédérales, aidées des autorités provinciales et locales, des membres de la Croix-Rouge, appuyées par les parents et les instituteurs, ont constaté l'évidence de la sous-alimentation, à un degré alarmant.

En Colombie Britannique: 21 pour cent des enfants examinés souffrent du manque de vitamine A. 81 pour cent souffrent du manque possible de riboflavine. 56 pour cent, quoique guéris maintenant, ont déjà probablement souffert de rachitisme.

En Saskatchewan: 21 pour cent

des enfants examinés souffrent du manque de vitamine A. 53 pour cent souffrent du manque possible de riboflavine. 51 pour cent, quoique guéris maintenant, ont souffert probablement de rachitisme.

En Colombie Britannique 25 pour cent des enfants souffraient de régimes inadéquats; en Saskatchewan le pourcentage était de 31 pour cent.

Dans les provinces de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, on a commencé des examens semblables à ceux faits dans l'Ouest.

Actuellement on en a discuté avec les provinces d'Ontario et de l'Alberta.

Les cause des ravages constatés est due généralement au manque de connaissances suffisantes de la nutrition, quand ce n'est pas ignorance complète.

Evidemment, on ne peut pas tous et toutes suivre un cours complet de diététique. C'est une étude difficile et longue. Mais on peut tout de même en apprendre les grandes lignes.

Il est facile, par exemple, de se rappeler: Que l'on doit faire entrer dans nos repas quotidiens beaucoup de légumes et de fruits frais; en manger crû aussi;

Que l'on ne doit pas peler les fruits et les légumes dont la pelure peut se manger. Les pelures contiennent beaucoup de sels minéraux indispensables à la santé;

Que deux fois la semaine, on doit prendre du poisson comme plat de résistance;

Qu'il faut manger des oeufs et du fromage trois fois la semaine;

Que l'on ne doit pas oublier de manger souvent du foie, du coeur, des rognons;

Que les enfants, surtout, doivent boire beaucoup de lait;

Que l'on doit éviter les condiments et les mets vinaigrés (le citron remplace avantageusement le vinaigre);

Que l'on ne doit pas abuser de gras, de sucre, de pâtisseries et gâteaux, de plats trop riches;

Que les aliments trop cuits

(suite à la page 20)

MARCELLE GRIGNON

COUTURIERE

Spécialités:

MANTEAUX, COSTUMES

760, 3ième Avenue

Tel. 426-B

VAL D'OR



MICHELE

(suite de la page 19)

(plus qu'il ne faut) sont des aliments morts, ((sans valeur nutritive) qui forment de l'acidité dans l'estomac, laquelle acidité est la cause de bien des maux;

Que l'on ne doit pas généralement abuser de ses forces physiques parce que le corps a besoin de repos.

Il est très important de VARIER les aliments, afin d'absorber de tout ce qui peut être nécessaire à la santé.

En diététique, on nous enseigne ce que l'on doit faire et ce que l'on doit éviter afin de se maintenir en santé. Quand on est malade, il faut d'abord consulter le médecin. Lorsque l'état normal est rétabli, ces conseils pratiques plus hauts cités sont très utiles.

Bonjour chères lectrices, Michèle.

tout le long du bord. Laissez 10 à 12 heures. Retirez et entreposez.

Congelation des pois

Cueillez de bonne heure le matin. Manipulez rapidement. Ne choisissez que les pois jeunes et tendres, évitant ceux qui sont trop mûrs. Ecossez directement dans l'eau froide, rejetant les pois durs ou trop gros. Lavez, égouttez et blanchissez 2 minutes. Pour blanchir les légumes servez-vous de deux casseroles contenant chacune au moins deux gallons d'eau qui bout à gros bouillons. Placez les légumes dans un panier

(suite à la page 21)

Mise en conserve des framboises (suite de la page 9)

Lavez. Embouteillez, couvrez de sirop modérément clair, bouillant, laissant un espace de tête. Pour obtenir un sirop modérément clair, employez 1 tasse de sucre pour 1½ tasse d'eau, ces proportions donneront environ 2 tasses de sirop. Un bocal d'une pinte requiert de 1 à 1½ tasse de sirop. Tous les fruits exigent un espace de tête de un demi-pouce dans les bocaux et de un quart de pouce dans les boîtes de fer-blanc. Les framboises peuvent être stérilisées au bain d'eau bouillante, les chopines: 15 minutes; les pintes: 20 minutes OU dans un four à thermostat, les

bocaux de verre seulement, à une température de 275°F., les chopines: 25 minutes; les pintes: 30 minutes.

Procédé spécial pour les framboises

Lavez et mettez les fruits dans les bocaux ou les boîtes et recouvrez-les de sirop bouillant, laissant un espace de tête. Bouchez hermétiquement. Mettez les contenants sur plusieurs couches de papier à journal dans une cuve et versez suffisamment d'eau bouillante pour que les contenants soient recouverts de 3 pouces au moins. En mettant l'eau bouillante, ayez soin de ne pas verser directement sur les bocaux. Recouvrez la cuve d'une couverture ou d'un tapis en bordant bien



Annnonce l'ouverture de leur magasin d'aubaines en face du magasin central (3ième Avenue)

SUR TOUTES LES LIGNES DE MARCHANDISE CONSIDEREES COMME SURPLUS AINSI QUE SUR LES FINS DE LIGNES — REDUCTION DE 25 à 50%

Sacs de magasinage "SURPRISE"

Valeur garantie de \$1.00

49¢

Valeur garantie de \$2.00

98¢

VISITEZ LE MAGASIN DES AUBAINES
ATCHISON - DAVIS

FAVORI DE TOUS

Tous, jeunes et moins jeunes apprécient, au restaurant comme à la maison la saveur rafraichissante du lait
PARFONDEVAL



LAITERIE PARFONDEVAL

Bourlamaque

Tel. 116

Val d'Or



Il y a autant de différence entre le beau suède d'Angleterre et les autres qualités de suède qu'entre le vison et le rat musqué! Sa texture fine, veloutée, de haute élégance, se prête merveilleusement aux fronces et aux drapés. De plus, le suède anglais ne laisse aucune trace sur les gants ou les toilettes pâles.

Illustrées sur cette page, quatre bourses exécutées en suède anglais par Lendelle. Et les doublures sont, bien entendu, la crème de la crème!

Le médecin vous a-t-il conseillé un support?

UN SPENCER

vous donnera ce dont vous avez besoin parce qu'il sera dessiné, taillé et fait individuellement pour vous, et vous uniquement.

Madame
H. Desjardins

Marchande
de supports Spencer

215, 1ère Rue B. P. 245

VAL D'OR

SUPPORTS DE DESSIN INDIVIDUEL SPENCER
pour l'abdomen, le dos et les seins

CONGÉLATION...

(Suite de la page 20)

de broche, une passoire ou un sac de coton à fromage et plongez-les dans la première casse-

role d'eau bouillante pendant 30 secondes, puis transférez-les immédiatement dans la deuxième casserole. Commencez à compter le temps du blanchiment lorsque l'eau de la deuxième casserole recommence à bouillir après que les légumes ont été ajoutés. Observez scrupuleusement le temps du blanchiment. Une minute ou deux de plus ou de moins peuvent faire une grande différence dans le produit congelé. Ne blanchissez qu'une livre de poids à la fois.

Refroidissez rapidement et égouttez. Remplissez les récipients à sec, c'est-à-dire sans ajouter de liquide, laissant un espace de tête de un demi pouce. Les pois peuvent aussi être congelés dans une saumure de 2%. Pour faire cette saumure, faites dissoudre 1 cuillerée à table de sel dans 1 pinte (5 tasses) d'eau froide.

Cette quantité est suffisante pour 5 à 6 récipients d'une chopine. Pour la congélation des pois suivez les directions données pour les framboises.

Mme J.-B. Levesque

Corsetière Professionnelle des corsets

"NU - BONE"

VAL SENNEVILLE, Qué.

Styles coquets

Créations nouvelles



★
Culottes de plage
(teintes pastel)

★
Pantalons longs
12 - 20 ans
matériel d'été

★
Ensembles 2 pièces
coupe ajustée
contribue à l'aisance

★
Chez

LA PARISIENNE ENRG.

810, 3ième Avenue

VAL D'OR

Tel. 185-A



A gauche, ravissant soulier en suède blanc très élégant pour le soir.

Escarpin montant en suède blanc perforé, bordé de peau de serpent, talons et bouts ouverts.



Soulier à bout fermé et talon ouvert orné de trois disques en cuir. (Customcraft Original).



A droite, escarpin en suède brun, très habillé malgré le talon cubain, par Falter Deliso. Soulier de marche en veau rouge souligné de fines piqures blanches, par Customcraft.



ROMAN FEUILLETON

La Princesse aux Sloughis

— Sur votre chauffeur!... Vraiment? Eh bien, madame, j'ai le regret de vous annoncer que votre chauffeur n'ira pas.

— Monsieur, mon chauffeur ne discute jamais mes ordres.

Sans répondre, maître Cornebille était retourné à la fenêtre. Il l'ouvrit. Des voix montèrent de la rue... tout un brouhaha où dominait un organe féminin vibrant du plus pur accent provençal.

— Vê! la Margaridou! cria le notaire, fais monter voir le chauffeur de Mme la Princesse... Oui, mon ami... et la femme aussi.

Il se retourna vers sa visiteuse étonnée:

— Je suppose, émit-il, que la personne assise sur le siège à côté du chauffeur est votre femme de chambre?

— Certainement... ils sont mariés, au reste... Mais que signifie...

— On frappait à la porte. Le tabellion s'inclina:

— Vous allez pouvoir donner vos ordres, madame. Et d'une voix forte:

— Entrez!...

Un homme parut, correctement sanglé dans une livrée blanche à boutons bleus. Derrière, sa moitié fit une entrée timide et se tint debout près de lui, ses rondes prunelles éplorées fixées sur la princesse.

— Préparez la voiture. Nous partons dans cinq minutes, ordonna celle-ci.

Le chauffeur parut embarrassé. Il jeta un coup d'oeil oblique à sa femme, un autre dans la direction de sa patronne, puis se décida:

— Je regrette, dit-il d'un ton résolu, de ne pouvoir faire ce que désire Mme la Princesse... mais s'il faut l'accompagner au donjon d'Enfer...

— Du Val d'Enfer, rectifia le notaire, la mine triomphante.

— Ben... voilà... j'aime mieux m'en retourner à Paris tout de suite.

— Cela signifie? fit la jeune femme, dont les joues s'étaient empourprées.

La camériste joignit les mains, implorante:

— Que Mme la Princesse ne nous en veuille pas!... Ils disent qu'il y a, là-bas, une mauvaise maladie qui se gagne... C'est pour le bien de Mme la Princesse... Nous ne voulons pas qu'il lui arrive malheur!

— Et à nous autres non plus, nous ne voulons point qu'il arrive malheur! répartit le mari fermement.

— Bêtises! gronda la princesse. Allez-vous vous arrêter à des boniments de paysans superstitieux?

Blessé, maître Cornebille lui jeta un regard de reproche.

— Si c'étaient seulement les gens, rétorqua la femme d'un ton pleurnichard. Mais c'est écrit... tout au long dans les journaux!

— Parbleu! s'esclaffa le notaire, j'avais bien aperçu, de la fenêtre, Margaridou affolée, leur montrant toute la collection des articles qui relatent l'affaire... avec photos à l'appui.

La jeune femme resta un instant silencieuse, considérant les visages effrayés de ses domestiques. Puis elle déclara, brève:

— C'est bon! vous pouvez vous retirer.

Le couple opéra une retraite piteuse, sous l'oeil ironique du notaire qui se frottait les mains, machinalement.

— Etes-vous convaincue? fit-il paternel.

Sans répondre à la question, elle s'enquit, du bout des lèvres:

— Vous plairait-il, monsieur, de me communiquer les raisons que votre servante a cru bon de donner à mes domestiques? Je ne peux pas croire qu'ils aient été effrayés à ce point par des histoires de revenants.

— Il ne s'agit pas de revenants, madame, rétorqua sombrement le notaire. On voit que vous ne connaissez pas

l'histoire du donjon du Val d'Enfer.

— Racontez-la-moi si vous voulez. A présent que la vente est conclue, je n'ai plus peur de me laisser circonvenir.

— Savez-vous quel nom sinistre on a donné à cette demeure dans le pays!... Le Donjon du Suicide!

— Brr... c'est palpitant, railla-t-elle. Ça commence comme un roman-cinéma.

— Madame, fit le notaire, outré, vous ignorez sans doute que d'autres ont voulu, comme vous, railler le destin et qu'ils l'ont payé de leur vie.

— Maître Cornebille, vous avez juré de m'empêcher de dormir!... Allons... ne vous fâchez pas... et continuez. Vos suicidés m'intéressent.

— Oh! l'histoire n'est pas longue, mais elle remonte loin. Voici quelque trente ans, au donjon du Val d'Enfer, commença-t-il, en venant s'asseoir face à son interlocutrice, arrivait un jeune couple qui avait acquis récemment le domaine et venait y achever sa lune de miel: le surlendemain de leur arrivée, les jeunes gens étaient trouvés pendus, dans leur chambre, sans que rien puisse expliquer leur geste tragique.

— Parbleu! persifla la princesse, encore deux à qui le mariage n'aura pas réussi.

— L'épouvante se répandit dans le pays, continua maître Cornebille sans vouloir s'arrêter à l'interruption, et depuis... les héritiers avaient en vain essayé de vendre le donjon... Il est, au reste, situé dans un endroit qui manque de gaieté, au milieu d'un décor frissonnant, pour lequel le mistral réserve ses hurlements les plus lugubres... Vous savez, en pleine montagne, la plainte du mistral dans les pins est hallucinante!

— Alors?...

— ...Il y a sept ou huit ans, c'était quelques années après la guerre, je ne me rappelle plus au juste, le donjon fut acheté par un gros négociant d'Orange qui avait fait fortune dans l'expédition des primeurs.

La princesse était devenue attentive. Flatté de l'intérêt qu'elle paraissait prendre au récit, le tabellion s'étendit complaisamment sur son sujet.

— ...Ledit négociant — il s'appelait M. Laurensac — réquisitionna des ouvriers pour apporter au corps de logis, si longtemps délaissé, les aménagements indispensables. Le troisième jour, un des maçons manqua à l'appel... Il était marié et père de trois enfants... On ne le retrouva jamais, scanda le tabellion, penché vers la princesse Daniéli.

Celle-ci recula sa chaise.

— Après? s'enquit-elle sans marquer nul émoi.

— Après... les ouvriers s'affolèrent. Plusieurs quittèrent le chantier. On avait télégraphié à M. Laurensac, demeuré à Orange pour y attendre la fin de ses travaux, la fatale nouvelle. Il vint, fit lui-même une enquête... On sonda le puits, on fouilla les ravins. Rien!... Aucune trace du disparu.

— En revanche, un matin, les ouvriers, horrifiés, trouvèrent le corps du négociant se balançant au bout d'une corde. Le malheureux, dédaignant le revolver qui ne le quittait jamais et qu'on retrouva intact dans sa poche, avait utilisé le cordon de tirage des rideaux et il s'était pendu...

— Comme les autres, murmura la voix altérée de la princesse.

— Oui... comme les autres! Vous pensez bien que les hommes désertèrent tous le tragique chantier... La justice se transporta sur les lieux... On parla d'auto-suggestion... d'hypnotisme, et la veuve chercha vainement, par la suite, à se défaire du Donjon sinistre.

— Elle fit mettre des insertions dans les journaux, offrant la propriété, toujours plus délabrée, pour un prix dérisoire. Sans résultat. Enfin, il y a six

mois, à peu près... un jeune homme, un peintre, vint, en quête comme vous, madame, de paysages agrestes et sauvages et assoiffé de solitude.

— En dépit de mes vaines objurgations, il acheta le domaine et s'y installa provisoirement, à la diable, n'ayant pas trouvé à engager le moindre manœuvre pour restaurer le logis.

— Lui arriva-t-il malheur, à celui-là aussi? demanda ironiquement la princesse.

Maître Cornebille annonça solennel:

— Il se pendit, comme les autres... Un lourd silence souligna la phrase hallucinante. Le sourire de la princesse restait sarcastique, mais un observateur attentif aurait pu remarquer le tremblement à peine perceptible de son menton et la pression convulsive de ses doigts qu'elle avait joints.

Le ton du notaire se fit apitoyé:

— Le pauvre jeune homme devait avoir un chagrin d'amour, car on trouvait, dans ses mains livides et crispées... une mèche frisée, de cheveux roux... d'un roux ardent... souvenir sans doute de la femme aimée, qu'il avait peut-être appelée à son secours à l'heure suprême et qui avait été impuissante à le protéger contre le démon invisible qui hante le donjon d'Enfer...

Les cils de la jeune femme s'étaient abaissés pour suivre au fond d'elle-même quelque lointaine songerie. Son visage pâle posé dans la couple ambrée de ses paumes, l'oeil luisant étrangement sous les paupières étirées, elle évoquait ces énigmatiques figures des légendes mythologiques dont on ne sait si elles cachaient l'âme d'un esprit malfaisant ou d'un bon génie.

Le notaire pensa la voir, enfin, persuadée:

— Vous comprenez maintenant qu'il est impossible que vous commettiez cette folie d'aller là-bas, n'est-ce pas, madame? fit-il, pressant. Vous savez que j'ai signé sous réserve de votre acceptation définitive? Moyennant un faible dédit, il vous est loisible de résilier l'achat...

Elle sortit brusquement de son rêve et se leva. Il s'échappa d'elle un parfum capiteux et frais qui vint caresser les narines inhabituées du tabellion villageois.

— Donnez-moi le contrat, dit-elle, marchant vers la table.

Les traits éclairés, il s'écria, joyeusement:

— Ah!... vous allez le déchirer!

Mais, déjà, elle s'était emparée du porte-plume.

Alors, rendant le porte-plume au notaire effaré, elle ajouta avec enjouement:

— Non, dit-elle, posément, je vais le signer.

Elle se pencha et traça au bas du traité, d'une haute écriture aux barres volontaires: *Patricia Daniéli*.

— Vos petits mariés étaient des fous à qui le bonheur monta au cerveau; votre négociant d'Orange, un esprit faible; votre peintre amoureux, un détraqué.

— Moi, grâce à Dieu, j'ai la tête solide, maître Cornebille, et puis... j'ai besoin de vivre!

* * *

Maître Cornebille était un pauvre homme, point très brave et pas extraordinairement malin, mais il avait son point d'honneur, et ce point d'honneur, il le mettait à remplir scrupuleusement les devoirs de sa charge.

Il était notaire avant tout: il se devait donc d'accompagner sa cliente pour prendre possession du domaine acheté par ses soins.

En soupirant, il remplaça sa calotte de velours par un chapeau panama, jauni au soleil de plusieurs étés, et, après un dernier adieu aux sansonnets et quelques recommandations à l'adresse de Margaridou éplorée, il gagna la petite place où attendait l'auto, au milieu d'un cercle de badauds et de maraillade émerveillée.

Un dernier espoir lui restait: c'est que le chauffeur, persistant dans ses prudentes résolutions, se refusât formellement à accompagner sa cliente. Il crut que ses prévisions se trouvaient

réalisées, car la princesse était seule devant la six cylindres.

Il approcha timidement. La longue voiture étincelante qui luisait de tous ses nickels lui inspira presque autant de respect que sa propriétaire; l'une et l'autre lui parurent d'une essence supérieure, également mystérieuses et redoutables.

— Eh bien, maître Cornebille, interpella gaiement la princesse, êtes-vous prêt?...

— Mais... je... je suis prêt, sans doute... Je ne vois pas votre chauffeur? s'enquit-il, le coeur palpitant

— Il est à l'hôtel... avec Rosita. Je les ai envoyés préparer mon installation... oh! toute provisoire... je compte bien que les ouvriers presseront les travaux et que je pourrai bientôt aménager au Donjon...

Le brave notaire, nonobstant son respect pour les choses sacrées, faillit bien jurer le saint nom de Dieu qu'une femme, fût-elle princesse, était plus têtue qu'une mule...

— Qui va nous conduire, alors? fit-il, d'un ton rogue.

— Moi, cher monsieur Cornebille...

— Vous?... Ah!... madame... permettez!... éructa le tabellion, en esquissant un demi-tour vers la paisible maison aux volets clos, cela n'entre pas dans mes attributions de notaire de me faire rompre le cou...

— Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez! dit-elle riant aux éclats. Faut-il que je vous montre mon permis de conduire?...

— Un permis... un permis... Si vous voulez le savoir, je n'aime pas beaucoup voir une femme au volant..., surtout au volant d'une machine comme celle-là, bigre!...

— Maître Cornebille, vous retardez... Au fait seriez-vous poltron, par hasard?...

Il se retourna tout d'une pièce:

— C'est bien, madame, je veux bien vous confier ma vie... Il n'en reste pas grand-chose, mais j'ai le mauvais goût d'y tenir... Donc, promettez-moi que nous irons doucement... et que nous serons revenus avant le crépuscule?...

— Voilà deux désirs qui me paraissent inconciliables railla la terrible créature.

— Alors, serviteur, madame...

Très décidé, maître Cornebille marchait résolument vers sa demeure.

— Attendez!... fit la jeune femme. Allons, soit! Je promets... mais pressons-nous alors, nous n'avons que le temps.

D'une glissade souple, elle s'était fauillée dans le baquet. Avec des soupirs à fendre l'âme, le tabellion introduisit sa replète personne à côté de la conductrice. La portière claqua et, sous les yeux de ses concitoyens ébahis, maître Cornebille fut emporté vers la montagne, au doux ronronnement du moteur.

Le notaire n'avait pas exagéré la sauvagerie du site. Les premiers dix kilomètres franchis, l'auto, laissant en bas les vertes oliveraies et la route poudrée d'or, avait pris un chemin escarpé à travers les taillis.

Les mas au toit penché, les bastides claires juchées sur les plates-formes rocheuses, toutes parfumées d'herbes montagnardes, se firent plus rares, et l'on pénétra sous les hauts pins noirs dont les fûts lisses prenaient l'aspect des colonnes d'un temple ou d'un cimetière.

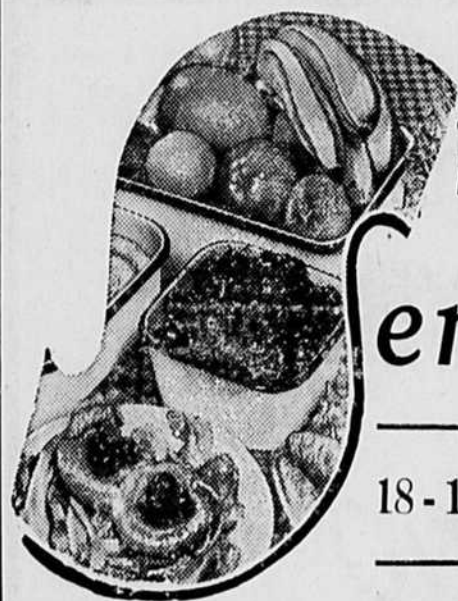
Etreint d'une superstitieuse émotion, le vieux notaire n'osait parler. La jeune femme ne fit rien pour rompre ce silence qui la laissait toute à ses pensées.

Soudain, maître Cornebille posa la main sur le bras de sa compagne:

— Regardez! dit-il, oppressé.

Elle leva les yeux... Au milieu des pins et des cyprès qui lui formaient une ceinture sombre et serrée, le Donjon venait de surgir. Souvenir des anciens âges, il profilait sur l'horizon une imposante silhouette, archaïque et troublante comme tout ce qui nous vient du mystérieux passé.

(suite à la semaine prochaine)
(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France.)



Spéciaux de la semaine

18 - 19 - 21 - 22 - 23 juillet

SPAGHETTI, MACARONI
ou VERMICELLI "Hirondelle"

le paquet 12¢

CAFE NABOB

la livre 49¢

SARDINES BRUNSWICK

3 pour 25¢

WEINERS BURNS

12 oz. 39¢

STEAK DE BOEUF BURNS

(avec oignons) 12 oz. 35¢

SPORK OU KLIK

12 oz. 41¢

POMMES SECHES

(Apple flakes) délicieuses

pour tartes, le paquet 25¢

LARD (1ère qualité), la livre 58¢

GIGOT D'AGNEAU (moitié ou complet), la livre 48¢

POULES A BOUILLIR (grade A, 5-6 lbs), la livre 38¢

BOEUF A ROTIR (épaule désossée), la livre 34¢

ROTI DE COTE TENDRE (roulé et désossé) la livre 41¢

LARD BRAISE (Wilsil), la livre 49¢

JEUNES DINDES (grade A, 12-20 lbs), la livre 51¢

COEUR DE BOEUF la livre 12¢

FOIE DE BOEUF la livre 29¢

1 jus de tomate Aylmer

20 oz. 14¢

1 fève en gousse

20 oz. 19¢

1 pois vert

20 oz. 19¢

1 blé d'Inde

20 oz. 19¢

1 tomate

28 oz. 21¢

2 soupes aux tomates Aylmer

10 oz. 25¢

2 soupes aux légumes Aylmer

10 oz. 30¢

PRIX REGULIER : \$1.47

PRIX SPECIAL

Le tout pour **\$1.25**

TOMATES RONDES

2 lbs 39¢

CONCOMBRES

2 pour 19¢

PATATES NOUVELLES

(Ontario) 10 lbs 59¢

RHUBARBE FRAICHE

4 pks 25¢

MELON FRANÇAIS

chacun 32¢

RAISINS ROUGES

(Californie) la lb. 49¢

Germain Houde
EPICIER LICENCIE
BOUCHER

143, 3ième Avenue Tél. 227

VAL D'OR, Que.

Arrivée triomphale...



Que vous fassiez "la tournée des grands-ducs" ou une excursion au fin fond des bois, la Monarch-8 sera toujours un modèle de chic, de docilité et de bon goût. Cette vaste et confortable auto mobile s'est fait de chaleureux amis dès le premier jour de sa présentation au public, l'an dernier.

Dans une Monarch de 1947 (par exemple, le sedan de ville que vous voyez ici), une qualité entre bien d'autres s'impose particulièrement à l'attention : son roulement silencieux et reposant, grâce à des isolateurs en caoutchouc qui, savamment répartis entre plus de 200 endroits, absorbent totalement les bruits de la route. Et la constante souplesse de son allure, de mille en mille, semblera prolonger vos vacances et abrégé la durée de vos parcours.

Dans le domaine des prix moyens, la Monarch-8 est nettement incomparable. Vous noterez, parmi ses points de supériorité, la brillante performance de son moteur en V, sa rigoureuse tenue de route, et le décor harmonieux de son luxueux intérieur.

Dans votre localité, le dépositaire des marques Ford et Monarch ne fournit à la demande qu'à grand-peine—mais il est toujours prêt à vous renseigner sur tout ce qui concerne la belle Monarch-8 de 1947.

DIVISION "FORD ET MONARCH"
FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.



Prélasser-vous dans une Monarch

La Vie Sociale Val d'Or

RECEPTIONS

Jeudi dernier, avait lieu une soirée surprise en l'honneur du départ de Mlle Noëlla Carpentier qui doit aller ouvrir un commerce à Malaric.

La réception eut lieu à la résidence de Mme Jos. Dufresne; Mlle Marie-Paule St-Pierre en était l'organisatrice.

Une magnifique montre bracelet "Elgin" fut présentée à Mlle Carpentier comme marque d'amitié et de bon souvenir.

Étaient présentes: Mmes Geo. Thibault, Paul Morisset, Rasaire Lévesque, Noël Ménard, C.-E. Cloutier, Lucien Dupuis, W. Gallagher, Jos. Dufresne, Philippe Paquin, Léo Gagnon, M. Pavlof, Mlles Yvette Carpentier, Marie Corriveau, Simone Gagnon, Fernande Bégin, Gisèle St-Pierre, Michelle Simard, Claire Simard et Armande RaJotte.

Deux tables de bridge furent formées et une table de "Poker". Mmes Thibault, Morisset et Gagnon gagnèrent les prix.

Un succulent goûter clôtura cette soirée.

♦ ♦

Mercredi, le 9 juillet, Mme L. Munro, propriétaire du Munro Shop recevait à un "thé-trousseau" en l'honneur de sa fille Evelyn dont le mariage à M. Jim Creighton a eu lieu le 16 juillet.

Parmi les personnes présentes, nous remarquons Mmes J.-A. Creighton, John Carpenter, Jim Burr, A. Lambert, Shrimp Mullan,

Paul Cameron, P. Patterson, Larry Fay, R. Walsh, Ralph Finkbiner, Ran Renshaw, G. Schlitt, G. Murray Thomas Wright Stan Burr Mlle J. Buckner et l'invitée d'honneur, Mlle Evelyn Munro.

♦ ♦

DEPLACEMENTS

Mlles Paule Gagnon et Germaine Gingras de Québec sont en visite chez M. et Mme P.-E. Levesque.

♦ ♦

M. Maurice Lemay sergent-quartier maître attaché à la section historique de l'armée canadienne, à Ottawa, est de passage à Val d'Or, en visite chez son frère et sa belle soeur, M. et Mme Emile Lemay. Il est accompagné de sa femme arrivée tout récemment d'Angleterre.

♦ ♦

M. F. Pommier (bijoutier) et Mme F.-X. Gauthier ainsi que sa fille Fernande sont de retour d'un voyage de trois semaines, à Montréal, Trois-Rivières, Boston et New Bedford, les invités de Mme Albert Grenier de New Bedford, Massachusetts.

♦ ♦

Ces jours derniers M. et Mme Jos. Germain de Val d'Or recevaient la visite du Révérend Père Duguay, Oblat de "Marie Immaculée de l'Université d'Ottawa."

♦ ♦

M. et Mme Fernand Dery, M. et Mme Emile Dery, M. et Mme Roger Dery, M. et Mme Valérien Boulet tous de Val d'Or se sont reendus à La Reine pour assister au mariage de M. Jean-Marie Gauthier.

♦ ♦

Mlle D. L. Séguin est de retour d'un voyage chez ses parents.

500

CHEMISES DE TOILETTE

B. V. D.

Teintes variées — tissus unis

PRIX SPECIAL

\$3.50



100

COMPLETS DE TOILETTE

Bonne coupe — modèles divers

Aubaines exceptionnelles

\$45.00 à 60.00

BOB LANDRY

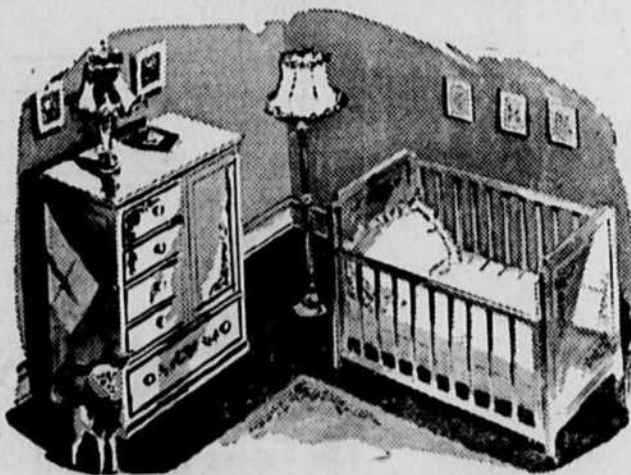
Merceries pour hommes

848, 3ième Avenue

VAL D'OR

Tél. 372

MEUBLES POUR BEBES



MEUBLES DE POUPONNIERE

Ensembles 3 pièces

(lit d'enfant, coffret, commode) construction exceptionnellement durable, fini naturel.

\$119.50

Chaises hautes

Chaises renforcées, confortables et robustes, bois dur. Haute qualité à bas prix.



\$4.95 et \$6.95

CAROSSES

Meilleur qualité. — Carosses pliants en cuvette durable, bleu ou vin. Intérieur de teinte contrastante.

\$36.50 & \$39.50



Lits d'enfants ou berceaux

panneaux unis, bois dur, fini naturel, sommier à fils cablés.

\$36.50

Lits d'enfants en acier, fini noyer en émail cuit. Valeur exceptionnelle.

\$21.50



Parcs d'enfants

Meilleur construction, bois dur donnant à ces parcs durabilité voulue.

\$6.95 — \$7.95
\$9.95



HOME FURNISHINGS

Symbole de
qualité et de
valeur en a-
meublement
de maison

Chaises berçantes pour bébés : \$2.75 et \$4.75

Balançoires pour bébés : \$13.50

Construction forte. Promet des heures d'amusement.

coin Perreault et 8ième rue, Tel 476

BOURLAMAQUE